Service de l'assainissement

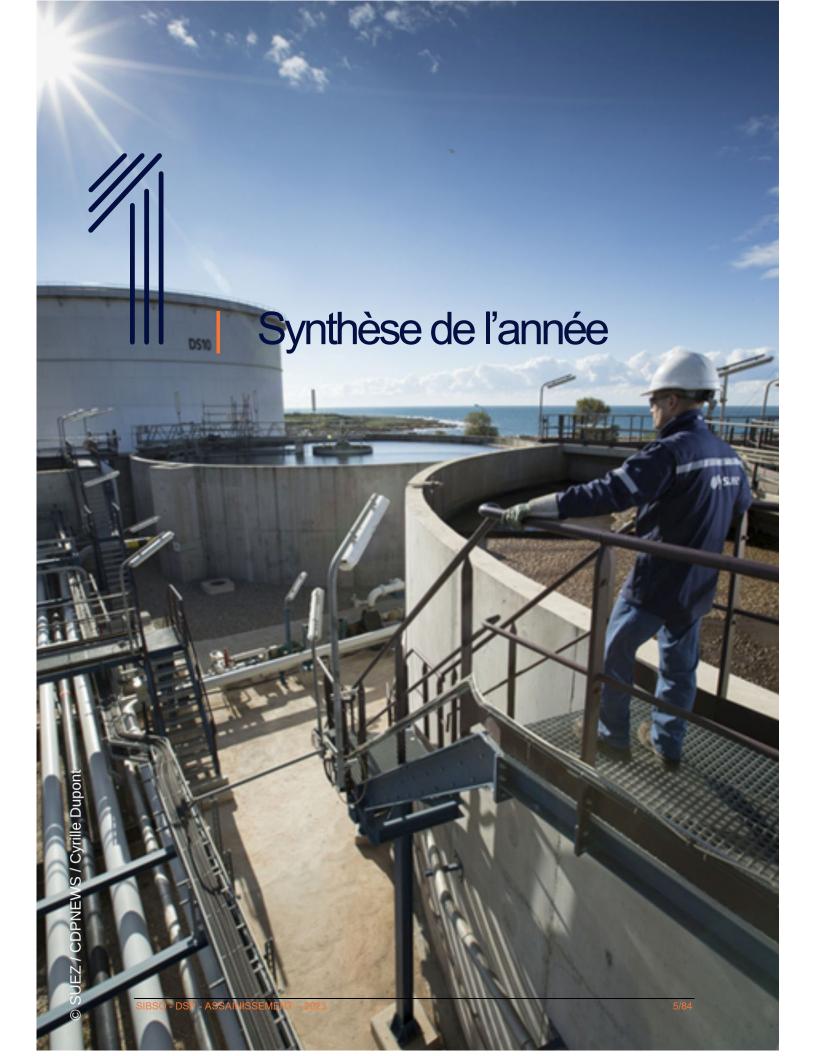
Rapport annuel du délégataire 2023 (conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

Syndicat de l'Orge – SYORP **DSP** - Assainissement



Sommaire

1	Synthèse de l'année	5
	1.1 Le contexte de l'année 1.2 Les évolutions à venir	8 10 14 15
	1.4.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E 1.5 Les évolutions réglementaires	
2	Présentation du service	19
	2.1 Le contrat 2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat 2.2.1 La gestion de crise et continuité d'activité 2.3 L'inventaire du patrimoine 2.3.1 Les biens de retour	22 22 23
3	Qualité du service	29
	3.1 Le bilan d'exploitation du système de collecte 3.1.1 La pluviométrie 3.1.2 L'exploitation des postes de relèvement 3.1.3 La conformité du système de collecte 3.2 Le bilan d'exploitation du système de traitement 3.2.1 Le fonctionnement hydraulique 3.2.2 L'exploitation des ouvrages de traitement 3.2.3 Les interventions sur les stations d'épuration 3.2.4 La conformité des rejets du système de traitement	30 39 40 41
	Comptes de la délégation	51
	4.1 Le CARE 4.1.1 Le CARE 4.1.2 Le détail des produits 4.2 Les reversements 4.2.1 Les reversements à la collectivité 4.3 La situation des biens et des immobilisations 4.3.1 La situation sur les installations 4.4 Les investissements contractuels 4.4.1 Le renouvellement	53 54 55 55 56
5	Votre délégataire	59
	5.1 Notre organisation 5.1.1 La Région	62
	5.1.2 SUEZ: notre proposition de valeur pour nos clients	64 75
6	5.2 Notre système de management	64 75



1.1 Le contexte de l'année

Les appels à la sobriété nécessitent de repenser le modèle économique des services de l'eau et l'assainissement :

A la suite de deux hivers secs en 2022 et 2023, une situation exceptionnelle de sécheresse est apparue dans la plupart des régions de France dès le printemps 2023.

Les appels nationaux à la sobriété de la consommation en eau et les arrêtés préfectoraux généralisés de restriction de la consommation d'eau ont conduit à une baisse des volumes historiques de l'ordre de 10% sur la période estivale et à des changements comportementaux.

Si ces impacts sont bénéfiques pour le niveau de la ressource en eau, ils remettent en cause le modèle économique de l'eau qui repose sur les volumes.

Afin de sécuriser le financement des infrastructures et la performance de services dont les coûts sont majoritairement fixes, il apparait nécessaire d'anticiper les futures crises et de repenser le modèle économique de ces services.

Inflation : une poursuite de la crise en 2023 qui fragilise l'économie des contrats

La crise inflationniste initiée en 2022 s'est poursuivie en 2023.

Dans les métiers de l'eau et l'assainissement, cette crise a impacté en particulier les dépenses d'énergie et de réactifs.

La poursuite de cette inflation met en avant l'importance de formules d'évolution des prix reflétant la réalité de l'inflation subie.

Le cas échéant, afin de maintenir l'équilibre économique du service, garant de sa pérennité, des adaptations en fréquence ou en contenu peuvent s'avérer nécessaires.

1.2 Les évolutions à venir

De nombreuses modifications à venir du cadre législatif et réglementaire amèneront à faire évoluer le cadre contractuel des contrats.

Réforme des redevances des Agences de l'Eau

La loi de finance 2024 a modifié structurellement les redevances des agences de l'eau à partir du XIIème programme 2025-2030.

Ces modifications impacteront le coût des services d'eau et d'assainissement avec notamment des redevances modulées en fonction de critères de performance et un transfert de redevable qui impacte les modalités de calcul et de reversement. Les dispositions précises d'application seront connues au cours de l'année 2024 pour une entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2025.

Infrastructures Numériques : disparition programmée des technologies 2G, 3G et cuivre

Les opérateurs de communication ont, avec l'accord de l'ARCEP décidé de supprimer les technologies de communications 2G, 3G et cuivre entre 2025 et 2030 afin de les remplacer par une généralisation des technologies plus récentes (4G et 5G dans le domaine mobile et fibre dans le domaine filaire).

Les métiers de l'eau et l'assainissement utilisent de nombreux objets connectés, tant pour la mesure des informations sur les réseaux et les usines, que pour le pilotage à distance des installations.

Or les capteurs et automates reposent majoritairement sur les technologies qui seront supprimées par les opérateurs, ces technologies étant les seules jusqu'à ce jour à assurer la couverture nécessaire, en particulier pour les capteurs sur le patrimoine enterré et pour les sites isolés.

Dès lors, il convient, pour assurer la continuité des services d'eau et d'assainissement, de procéder à un renouvellement partiel des équipements du patrimoine des Collectivités.

Par conséquent, une modification des plans contractuels de renouvellement des équipements est nécessaire.

Ces modifications tiendront compte à la fois :

- de l'urgence de renouvellement, notamment pour les technologies 2G s'arrêtant en 2025,
- de l'intégration du module communicant au sein de l'équipement et la possibilité de dissocier le capteur du modem,
- du choix de la collectivité de passer à des technologies plus récentes
- de l'existence du renouvellement de ces équipement au sein des plans de renouvellement actuels.

Le cas échéant, et après arbitrage, il conviendra de trouver les solutions permettant de financer ces renouvellements contraints par cet évènement extérieur.

Cybersécurité NIS 2

La connectivité des installations industrielles permet leur pilotage optimisé et une meilleure performance. Cette connectivité croissante s'accompagne d'un accroissement des risques liés à la cybersécurité et au piratage informatique.

Face à ces risques, la commission européenne a décidé de renforcer massivement la cybersécurité dans un grand nombre de secteurs d'activité en Europe, dont l'eau potable et l'assainissement. Les états membres ont jusqu'au 17 octobre 2024 pour transposer la directive européenne NIS 2 (2ème version de la directive Network & Information Security) dans leur droit respectif.

La déclinaison en droit français de cette directive va a priori venir en complément de la loi de programmation militaire et en substitution de loi NIS, qui ne concernent qu'un petit nombre de grands systèmes critiques. Le nombre d'entités concernées par cette nouvelle règlementation va drastiquement augmenter (il est question d'un facteur 100).

L'Agence de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) finalise actuellement les consultations des associations professionnelles afin de finaliser son projet qui sera soumis au parlement. L'ANSSI

prévoit aussi de fournir un portail d'aide à la décision permettant à une collectivité, un organisme, une entreprise de savoir si elle est concernée et à quel niveau d'exigences, ou non.

Face à ce changement de règlementation, l'approche de SUEZ Eau France est de proposer un 1er niveau de cybersécurité afin de protéger le patrimoine industriel ainsi que les opérations et les services associés et de préparer la mise en conformité vers la règlementation s'il y a lieu.

Disparition de l'ARENH fin 2025

Fin décembre 2025, le tarif d'**A**ccès **R**égulé à l'**E**lectricité **N**ucléaire **H**istorique (ARENH) disparaitra. Ce tarif réglementé, qui représente environ 50% des consommations électriques des métiers de l'eau et l'assainissement est très compétitif à 42 €/MWh dans un marché évoluant entre 80 et 250 €/MWh entre 2022 et 2024.

L'évolution des coûts de l'électricité dépendra de la possible substitution par de nouveaux mécanismes. Il conviendra de réexaminer les conditions économiques des contrats d'eau et d'assainissement, conséquences de ce changement législatif.

1.3 Les faits marquants 2023

Engagés & unis dans nos missions pour sensibiliser et transmettre la passion de nos métiers

Des équipes engagées sur nos 2 sites d'embauche : Etampes et Bures-sur-Yvette





Contrat Paris Saclay - Suez élu Service Client de l'année 2024

17 novembre 2023 : Remise de prix au Trianon où le multicanal de Montgeron a été honoré du prestigieux titre du meilleur service client de l'année dans la catégorie distribution d'eau sur le périmètre de la communauté d'agglomération Paris-Saclay.

205 tests clients mystères ont été réalisés pendant 8 semaines (appels, emails...) afin de tester la qualité de notre relation client.



Evènements autour de la sécurité



25 avril 2023 : <u>Journée des risques métiers sur le</u> thème des risques routiers 3 ateliers organisés :

- Quizz téléphone au volant,
- · Les angles morts d'un camion
- Rédaction d'un constat

25 au 29 septembre 2023 : Semaine santé sécurité sur le thème des risques liés aux substances psychoactives.

Au programme:

- · Quizz.
- Atelier simulation alcool et drogues avec la médecine du travail.

Nos collaborateurs, dévoués et réactifs, garantissent une continuité de service sans faille en toute circonstance.

La SewerBall : Nouvelle technique d'investigation pour détecter les intrusions d'eaux claires parasites



Déploiement d'ECA, nouvel outil dédié aux enquêtes de conformité assainissement



Remplacement des diffuseurs de la STEU de Dampierre-en-Yvelines



Création d'un module CATEC sur la plateforme sécurité du site de Bures



STEU Morigny-Champigny : Renouvellement de l'agitateur du bassin d'aération



STEU Etréchy : Mise en place du système d'aération secours

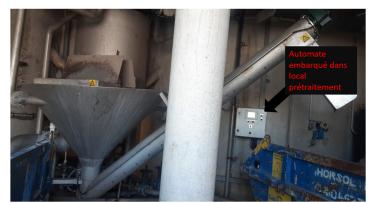


1.4 Bilan et perspectives

> Optimisations classificateur à sable :

Ancien CLASSIFICATEUR de capacité maximale admissible 30 m3/h :

- Saturation régulière surtout lors de fortes pluies
- Automate dans le local prétraitement : présence d'H2S et d'humidité
- Impossibilité de sortir uniquement la vis pour son entretien (sortie obligatoire de l'ensemble du classificateur)
- Beaucoup d'équipements mécaniques : augmentation du nombre de maintenances préventives et correctives



Nouveau CLASSIFICATEUR de capacité maximale admissible 43,2 m3/h ,

- Extraction 0,8 m3/h de sable
- Capacité d'extraction augmentée = limitation de la surcharge/bouchage des dessableurs surtout lors de fortes pluies,
- Raccordement direct sur l'automate existant (armoire prétraitement) : intégration et programmation de l'automatisme par nos soins,
- Moins d'éléments mécaniques (absence de vibreur, absence de herse rotative) = diminution du nombre de pannes potentielles





> Dispositif de soutirage des boues du silo :

La conception de cette installation ne permet pas de renouveler la vis de transfert sous le silo sans une vidange de celui-ci.

Poste de relèvement

Depuis le renouvellement de l'ensemble des pompes, le nombre de bouchages a grandement diminué. Le fonctionnement de l'année 2023 confirme la nouvelle technologie de pompes mise en place.



Fosse de relevage d'une profondeur environ 20 mètres :

L'accident de travail d'un technicien en 2021 nous conduit à étudier les conditions d'accès dans la fosse de ces pompes

Cet accès pourrait être amélioré avec la modification de l'échelle ou la mise en place d'un escalier plus adaptés.



Programme d'amélioration 2024

- > Renouvellement de surpresseurs d'aération
- > Renouvellement des pompes de recirculation de la désodorisation
- Remise à neuf des pompes « acide citrique » de lavage des membranes
- Renouvellement des pompes de soutirage des boues
- Renouvellement des sondes O2 de régulation de l'aération
- > Renouvellement de la centrale gaz et les capteur CH4/H2S
- Mise en stock d'une pompe perméat

1.5 Les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le **décret du 2 mai 2007**.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, et notamment :

- Les caractéristiques techniques du service :
 - La date d'échéance du contrat de Délégation de Service Public est répertoriée dans la partie
 " Présentation du service \ Le contrat"
 - L'estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (1), le nombre d'abonnés, l'évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle \ Les statistiques clients"
 - Les linéaires de réseau de collecte des eaux usées de type unitaire (1) et séparatif (1) sont détaillés dans la partie "La présentation du service \ L'inventaire du patrimoine \ Les réseaux"
 - Le nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (1) est répertorié dans la partie "La qualité du service \ Le bilan d'exploitation du système de collecte \ La conformité du système de collecte"
 - La quantité de boues issues des ouvrages d'épuration est présentée dans la partie "La qualité du service \ Le bilan d'exploitation du système de traitement \ L'exploitation des ouvrages de traitement"
- La tarification du service de l'assainissement et les recettes du service :
 - La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m³ sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle \ Le prix du service de l'assainissement"
 - Les recettes du service sont présentées dans la partie "Les comptes de la délégation et le patrimoine \ Le CARE"
- Les indicateurs de performance :
 - Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (1) figure dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle \ Les statistiques clients"
 - L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (1) est présenté dans la partie "La qualité du service \ L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour / L'analyse du patrimoine".
 - Le taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers, le nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage et l'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (1) sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan d'exploitation du système de collecte \ La conformité du système de collecte"
 - Le taux de réclamation, l'existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
 - L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif et le taux de conformité des dispositifs associés sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ L'assainissement non collectif"

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRe.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Il nous apparait également important d'être proactifs dans cette démarche de transparence. Ces données ne seront que « préalimentées », il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

• Les actions de solidarité et de coopération, et notamment le nombre et le montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau, sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

Pour chaque donnée et indicateur nous avons indiqué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008.

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs

Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

1.5.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :

- (1) : producteur de l'information = Collectivité
- (2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs d	u décret du 2 mai 2007				
Thème	Indicateur	2022	2023	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif (1)			Nombre	Α
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnés	Données	syndicat	Nombre	Α
Caractéristique technique	D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (1)			Nombre	А
Caractéristique technique	VP.199 - Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire (1)	5,28	km	Α	
Caractéristique technique	VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif (1)	201,37	201,32	km	Α
Caractéristique technique	D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	783,31 756,33		TMS	Α
Caractéristique technique	D301.0 - Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	- Données syndicat		Nombre	Α
Indicateur de performance	P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (1)			%	Α
Indicateur de performance	P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	15	15	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (2)	Données	Police de	Oui / Non	Α
Indicateur de performance	P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (2)	l'Eau		%	Α
Indicateur de performance	P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	100	%	Α
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	Données	Syndicat	€/m³	А
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	35300	_ ,	Nombre	Α

1.5.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL

Les indicateurs mentionnés ci-dessous sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 soumis à examen de la CCSPL									
Thème	Indicateur	2022	2023	Unité	Degré de fiabilité				
Indicateur de performance	P251.1 - Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	0	Nombre / 1000 habitants desservis	А				
Indicateur de performance	P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100	100	%	А				
Indicateur de performance	P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (1)	110	110	Valeur de 0 à 120	А				
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	Α				

1.5.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Dans un souci de continuité, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) a décidé de maintenir la publication de données et d'indicateurs qui n'ont pas été repris dans le décret du 2 mai 2007. Ces indicateurs qui étaient publiés depuis 2004 sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs de la FP2E								
Thème	Indicateur	2023	Unité	Degré de fiabilité				
Dépollution	Indice de conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Etabli par la Police de l'Eau	Oui / Non	Α				
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	Α				
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	Oui	Oui / Non	Α				
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	Α				
Certification	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	Α				
Certification	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Oui	Oui / Non	Α				
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	Α				
Certification	Obtention de la certification ISO 50001 Version 2018	Oui	Oui / Non	Α				

1.6 Les évolutions réglementaires

ACTUALITE MARQUANTE EN COMMANDE PUBLIQUE

LOI n°2022-217 du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

Apports généraux : Gestion des conflits d'intérêts d'élus locaux - Démocratisation de la composition des commissions consultatives de service public local

Apports spécifiques aux modalités du transfert obligatoire des compétences d'eau et d'assainissement à l'échelle intercommunale prévu pour 2026 : Dérogations à l'interdiction d'usage du budget propre pour favoriser le transfert des compétences - La gestion confiée à un syndicat peut être maintenue malgré le transfert de compétence - Organisation d'un débat et d'une convention sur la tarification -

Décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique (pris pour l'application de l'article 35 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets)

Modifications concernant les marchés publics - Modifications concernant les concessions - Modifications communes aux marchés et aux concessions

Avis du Conseil d'Etat du 15 septembre 2022 sur la portée des dispositions du droit de la commande publique relatives aux modifications des contrats en cours, ainsi que sur leur articulation avec les règles dégagées par la jurisprudence en matière d'imprévision

Circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2022 (n°6374/SG relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières et abrogeant la circulaire n°6338/SG du 30 mars 2020- la circulaire ci-après), présentant aux préfets les recommandations en matière d'exécution des contrats de la commande publique et avant abrogé la circulaire du Premier ministre 30 mars 2022.

Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 entrant en vigueur le 2 juillet 2022 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements Ordonnance n° 2022-1336 du 19 octobre 2022 relative aux droits sociaux des personnes détenue Dans le cadre de la réforme du travail pénitentiaire, afin d'accroitre l'attractivité du travail en détention, cette ordonnance permet aux entreprises qui offrent du travail d'accéder aux marchés réservés.

Décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique

Pris pour application de ces articles L. 2113-13-1 et L. 3113-2-1 du code de la commande publique pour fixer à 50 % la proportion minimale de personnes détenues devant être employées dans le cadre de ce nouveau dispositif.

Arrêté du 22 décembre 2022 relatif aux données essentielles des marchés publics Annexe 15 du code de la commande publique

ACTUALITE MARQUANTE POUR LA GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

L'ordonnance n°2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et l'ensemble des textes réglementaires ayant pour objet la transposition de la directive européenne 2020/2184 du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine dans la législation française.



2.1 Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants							
Désignation	Date de prise d'effet	Date d'échéance	Objet				
Contrat	01/01/2019	31/12/2025	Concession				
Avenant n°01	23/07/2019	31/12/2025	Substitution autorité délégante et transfert du contrat à SUEZ				
Avenant n°02	01/06/2022	31/12/2025	Reprise de la gestion en régie d'une partie des activités incluses dans la délégation de service public.				

La collectivité a souhaité reprendre la gestion en régie d'une partie des activités incluses dans la délégation de service public, elle a donc sollicité le délégataire pour un avenant redéfinissant la répartition des responsabilités.

2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat

2.2.1 La gestion de crise et continuité d'activité

La gestion de crise et continuité d'activité afin de limiter les conséquences d'évènements significatifs (ex.: tempêtes, coupures d'énergie, pollutions, cyber attaque...) de nature à mettre en péril la continuité de service, la santé des salariés ou l'environnement, nous sommes structurés pour pouvoir, à tout moment, mobiliser des moyens exceptionnels au niveau local et au niveau national:

- Stocks d'équipements,
- Stocks d'eau potable,
- Laboratoires d'analyses 24h/24 et 7 jours/7,
- Systèmes d'alerte permettant de prévenir très rapidement la population par téléphone, sur le site internet « Tout sur Mon Eau » et aussi avec les réseaux sociaux SUEZ France.

Le système de gestion de crise et de continuité d'activité s'appuie sur :

- Un système d'astreinte régional et national pour détecter les événements non souhaités et informer les acteurs concernés,
- Une organisation du management de crise avec une cellule dédiée à la cybersécurité,
- La connaissance du rôle des différents acteurs d'une crise,
- Un ensemble de documents ou de données techniques spécifiques (ex : fiches réflexes, fiches pratiques, plan de continuité cyber...),
- Une formation des acteurs principaux,
- La réalisation d'exercices de crise et de retours d'expérience (RETEX).

En outre, l'ensemble du personnel d'astreinte et d'intervention fait l'objet de formations ou de mises à niveau régulières, afin de maîtriser aussi rapidement que possible les situations d'urgence, ne relevant pas nécessairement de la crise majeure, qui peuvent se présenter. Enfin, les incidents ou accidents réels sont exploités en termes de retour d'expérience et de validation des consignes mises en place dans ce cas.

En Décembre 2022, SUEZ a participé à l'exercice de crise cyber « REMPAR22 » qui a été organisé par l'ANSSI, le Campus Cyber et le Club de Continuité d'Activité, avec également la présence de plus d'une centaine d'organisations publiques et privées.

Le scénario simulait une cyberattaque via des fournisseurs avec des pannes des services bureautiques, l'activation de rançongiciel...

Plusieurs objectifs avaient été préalablement définis comme :

- tester les dispositifs de gestion de crise et s'assurer de la prise en compte des spécificités des cyber-attaques;
- sensibiliser aux enjeux de continuité d'activité face au risque de blackout numérique;
- être capable de communiquer en interne et en externe selon des modalités adaptées ;
- tester les liens avec les institutions publiques.

Les participants ont fait preuve d'une bonne réactivité grâce à des réflexes acquis précédemment et nous avons également renforcé nos liens avec toutes les parties prenantes publiques et privées nécessaire face à ce type de situation.

2.3 L'inventaire du patrimoine

2.3.1 Les biens de retour

• LES RESEAUX PAR TYPE

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par type (séparatif ou unitaire) exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Répartition du linéaire de canalisation par type (ml)								
Désignation	2022	2023	N/N-1 (%)					
Linéaire de réseau séparatif Eaux Pluviales hors refoulement (ml)	391	391	0,0%					
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées hors refoulement (ml)	193 837	193 784	0,0%					
Linéaire de réseau unitaire hors refoulement (ml)	5 280	5 280	0,0%					
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées en refoulement (ml)	7 534	7 534	0,0%					
Linéaire total (ml)	207 042	206 989	0,0%					

• LES RESEAUX PAR MATERIAU ET NATURE

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par gamme de diamètre et par type de matériau exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Réparti	Répartition du linéaire de canalisation par nature et matériau (ml)									
Réseau	Ecoulement	Acier	Amiante ciment	Béton	Ciment	Fonte - Grès	PVC, PE, PP	Autres	Inconnu	Total
Eaux pluviales	Gravitaire	-	-	-	-	-	5	-	386	391
Eaux usées	Autre	-	-	-	-	-	-	-	97	97
Eaux usées	Gravitaire	1 362	10 644	707	-	22 367	14 200	704	143 529	193 513
Eaux usées	Inconnu	-	-	-	-	-	-	-	174	174
Eaux usées	Refoulement	-	-	-	-	909	4 097	-	2 529	7 534
Unitaire	Gravitaire	-	-	-	-	-	-	80	5 200	5 280
Total		1 362	10 644	707	-	23 276	18 301	785	151 915	206 989

• LES RESEAUX PAR DIAMETRE ET PAR TYPE

Répartition du lin	Répartition du linéaire de canalisation par diamètre (ml)					
Diamètre	Eaux Usées	Eaux Pluviales	Unitaire	Total		
20		9		9		
75		433		433		
80		684		684		
90		338		338		
100		276		276		
110		1 754		1 754		
125		35		35		
150		4 560	67	4 626		
160		207		207		
180		63		63		
200	14	149 565	2 183	151 762		
250		8 894		8 894		
300	96	10 274	899	11 269		
350		2 282		2 282		
400	151	4 519		4 670		
450		3 532		3 532		
500	42	5 144	387	5 572		
800			530	530		
T130x70			246	246		
T130x80			41	41		
Inconnu	88	8 751	928	9 767		
Total	391	201 319	5 280	206 989		

• LES ACCESSOIRES DE RESEAU ET LES BRANCHEMENTS

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

Inventaire des principaux accessoires du réseau					
Désignation	2022	2023	N/N-1 (%)		
Avaloirs	48	48	0,0%		
Regards réseau	5 844	5 844	0,0%		

• LES POINTS DE MESURE OU PRELEVEMENT

Les points de mesure ou prélèvements sont détaillés dans le tableau suivant.

Inventaire des points de mesure ou prélèvement				
Commune	Site			
BREUX-JOUY	MREU 2188A Moulin (Syndicat de l'orge)			
BREUX-JOUY	MREU 2204 Pont des Gains (Syndicat de l'orge)			
DOURDAN	MREU 2001 Guénnée (Syndicat de l'orge)			
DOURDAN	MREU 2431 Potelet (Syndicat de l'orge)			
DOURDAN	MREU 448 Chariot (Syndicat de l'orge)			
ROINVILLE	MREU 2037 Poissard (Syndicat de l'orge)			
SAINT-CHÉRON	MREU 2110 Bord de l'Orge (Syndicat de l'orge)			
SAINT-CHÉRON	MREU 2255 Cresson (Syndicat de l'orge)			
SAINT-CHÉRON	MREU 2266 Vian (Syndicat de l'orge)			
SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES	MREU 2278 Segrez (Syndicat de l'orge)			
SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES	MREU l4 Lavallée (Syndicat de l'orge)			
SAINT-YON	MREU 2204 Ferté (Syndicat de l'orge)			
SERMAISE	MREU 2056 Moulin Porcher (Syndicat de l'orge)			
SERMAISE	MREU 2082 Blot (Syndicat de l'orge)			

• LES POSTES DE RELEVEMENT

Les postes de relèvement disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des installations de relevage							
Commune	Site	Année de mise en service	Débit nominal	Unité			
BREUILLET	PREU Boissieres	1	132	m³/h			
BREUILLET	PREU Colombier	-	30	m³/h			
DOURDAN	PREU Aires des gens du voyage	2008	20	m³/h			
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Boulodrome	2015	10	m³/h			
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Bouville	1997	60	m³/h			
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Marais	1997	0	m³/h			
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Voie de la Remarde	1986	24	m³/h			
ROINVILLE	PREU CD116 Roinville	1976	8	m³/h			
ROINVILLE	PREU Hameau de Marchais	2006	14	m³/h			
ROINVILLE	PREU Malassis	2003	6	m³/h			
ROINVILLE	PREU Mesnil le Grand	2003	7	m³/h			
SAINT-CHÉRON	PREU Grands Bois Nord	2008	15	m³/h			
SAINT-CHÉRON	PREU Route de Blancheface	2008	0	m³/h			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Bandeville	1986	8	m³/h			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Prairies	1997	20	m³/h			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Rue du Pont Rué	1986	40	m³/h			
SAINTE-MESME	PREU Chemin de Corpeau	-	15	m³/h			
SAINTE-MESME	PREU Rue du moulin Corpeau	2008	55	m³/h			
SAINT-MARTIN-DE-BRÉTHENCOURT	PREU Saint Martin	2008	20	m³/h			
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Berchevilliers	-	50	m³/h			
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Courson	-	14	m³/h			
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU de Belle Etoile	-	50	m³/h			
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Folleville	2000	12	m³/h			
SERMAISE	PREU Place de l'Eglise	2016	38	m³/h			
SOUZY-LA-BRICHE	PREU Rue du Pré Cloud	-	25	m³/h			
VILLECONIN	PREU Rue des Rieux	2008	35	m³/h			
VILLECONIN	PREU Saudreville	2000	35	m³/h			

Les installations de traitement

Les installations de traitement des effluents et des boues disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des usines de traitement des eaux et des boues					
Commune	Site	Année de mise en service	Capacité de traitement (Eq. hab)		
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	2009	66 700		

• L'ANALYSE DU PATRIMOINE

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées					
Partie	Descriptif	2023			
Partie A : Plan des réseaux	VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'autosurveillance du réseau (oui : 10 points / non : 0 point)	10			
Partie A : Plan des réseaux	VP.251 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée (oui : 5 points / non : 0 point)	5			
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15			
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.252 et VP.254 avec VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.252, VP.253 et VP.254)	0			
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (0 à 5 points)	0			
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.255 - Connaissance de 50% de la date ou période de pose des tronçons identifiés (0 à 15 points)	0			
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	0			
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (0 à 15 points)	0			
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) (10 points)	0			
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.258 - Inventaire mis à jour annuellement des équipements électromécaniques sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (10 points)	0			
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (10 points)	0			
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau (10 points)	0			
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent (10 points)	0			
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0			
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	0			
TOTAL (indicateur P202.2B)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	15			



3.1 Le bilan d'exploitation du système de collecte

3.1.1 La pluviométrie

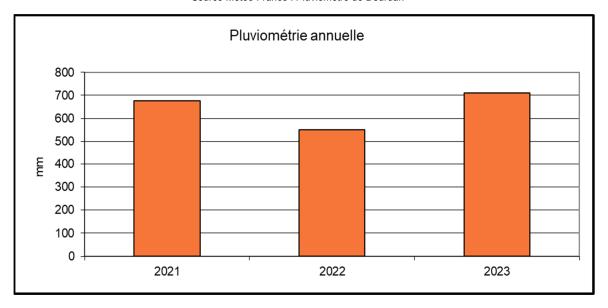
Les tableaux suivants détaillent l'évolution de la pluviométrie observée en précipitations annuelles et mensuelles. La pluviométrie a un impact important sur les volumes collectés et épurés et peut expliquer certains faits d'exploitation tels que les déversements.

• LA PLUVIOMETRIE ANNUELLE

La pluviométrie totale de l'année 2023 (710 mm) est plus élevée que celle de 2022 (+ 29%) et que celle observée en moyenne sur la région à travers le pluviomètre d'Orly, de 13% (626 mm pour la référence 1994-2023).

Pluviométrie annuelle					
	2021	2022	2023		
Pluviométrie (mm)	677	549	710		

Source Météo France : Pluviomètre de Dourdan

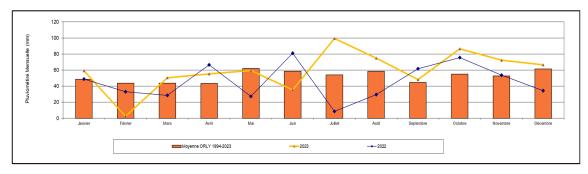


• LA PLUVIOMETRIE MENSUELLE

La pluviométrie pour l'année 2023 présente quelques variations par rapport aux moyennes observées à Orly. Un stress hydrique important a été observé en début d'année, notamment en février avec un cumul pluviométrique quasiment nul. Mais la deuxième moitié de l'année a présenté des cumuls largement supérieurs aux moyennes habituelles, notamment en juillet, octobre et novembre.

Pluviométrie mensuelle													
	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Total
2021 (mm)	75	30	25	21	82	94	92	21	67	42	41	85	677
2022 (mm)	49	33	29	67	27	81	9	30	62	75	54	34	549
2023 (mm)	59	2	51	55	60	35	99	75	48	87	72	66	710
Moyenne ORLY 1994-2023	49	44	44	43	62	58	54	58	45	55	53	61	626

Source Météo France : Pluviomètre de Dourdan (et historique d'Orly).



La pluviométrie annuelle importante en 2023 est notamment dû à des cumuls de précipitations supérieurs à 10 mm dans la journée. A Dourdan, 20 journées ont été concernées cette année (12 en 2022 et 17 en 2021).

On notera notamment les journées du 5 au 7 mai (36,5 mm), du 28 juillet au 4 août (118,7 mm), du 12 septembre (20,1 mm), du 18 octobre au 18 novembre (142 mm) et le 9 décembre (27,8 mm).

3.1.2 L'exploitation des postes de relèvement

• LE FONCTIONNEMENT DES POSTES DE RELEVEMENT

Le tableau suivant détaille les caractéristiques de fonctionnement de chaque poste de relèvement (m³ pompés, temps de fonctionnement, ...).

Fonctionnement des postes de relèvement						
Commune	Libellé du poste	Heures de fonctionnement	m³ pompés			
BREUILLET	PREU Boissieres	10 480	366 794			
BREUILLET	PREU Colombier	4 669	215 044			
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Boulodrome	3	26			
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Bouville	-	3 837			
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Marais	964	964			

Fonctionnement des postes de relèvement						
Commune	Libellé du poste	Heures de fonctionnement	m³ pompés			
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Voie de la Remarde	31	754			
ROINVILLE	PREU CD116 Roinville	1 057	8 459			
ROINVILLE	PREU Hameau de Marchais	1 842	1 842			
ROINVILLE	PREU Mesnil le Grand	43	299			
SAINT-CHÉRON	PREU Grands Bois Nord	92	1 382			
SAINT-CHÉRON	PREU Route de Blancheface	43	43			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Bandeville	232	3 024			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Prairies	31	1 806			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Rue du Pont Rué	618	618			
SAINTE-MESME	PREU Chemin de Corpeau	613	33 691			
SAINTE-MESME	PREU Rue du moulin Corpeau	119	6 560			
SAINT-MARTIN-DE-BRÉTHENCOURT	PREU Saint Martin	786	15 712			
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Berchevilliers	-	33 434			
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Courson	765	765			
SOUZY-LA-BRICHE	PREU Rue du Pré Cloud	175	4 661			
VILLECONIN	PREU Rue des Rieux	2 192	76 735			
Total		24 755	776 450			

• LA CONSOMMATION ELECTRIQUE

Les consommations électriques des postes de relèvement exploités dans le cadre du contrat sont :

La consommation électrique facturée des postes de relèvement (kWh)						
Commune	Site	2022	2023	N/N-1 (%)		
BREUILLET	PREU Boissieres	18 027	17 972	- 0,3%		
BREUILLET	PREU Colombier	74 296	64 241	- 13,5%		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Boulodrome	192	175	- 8,9%		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Bouville	12 813	9 454	- 26,2%		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Marais	1 001	941	- 6,0%		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Voie de la Remarde	222	217	- 2,3%		
ROINVILLE	PREU CD116 Roinville	5 348	3 237	- 39,5%		
ROINVILLE	PREU Hameau de Marchais	505	563	11,5%		
ROINVILLE	PREU Malassis	175	139	- 20,6%		
ROINVILLE	PREU Mesnil le Grand	347	345	- 0,6%		
SAINT-CHÉRON	PREU Grands Bois Nord	491	411	- 16,3%		
SAINT-CHÉRON	PREU Route de Blancheface	204	178	- 12,7%		
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Bandeville	816	844	3,4%		
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Prairies	273	316	15,8%		
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Rue du Pont Rué	1 921	1 911	- 0,5%		
SAINTE-MESME	PREU Chemin de Corpeau	315	370	17,5%		
SAINTE-MESME	PREU Rue du moulin Corpeau	2 037	1 961	- 3,7%		
SAINT-MARTIN-DE-BRÉTHENCOURT	PREU Saint Martin	2 966	5 007	68,8%		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Berchevilliers	65 189	64 512	- 1,0%		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Courson	1 475	2 236	51,6%		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU de Belle Etoile	9 367	9 178	- 2,0%		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Folleville	777	1 540	98,2%		
SERMAISE	PREU Place de l'Eglise	226	226	0,0%		
SOUZY-LA-BRICHE	PREU Rue du Pré Cloud	646	675	4,5%		
VILLECONIN	PREU Rue des Rieux	11 632	11 271	- 3,1%		
VILLECONIN	PREU Saudreville	1 409	1 469	4,3%		
Total		212 984	202 198	- 5,1%		

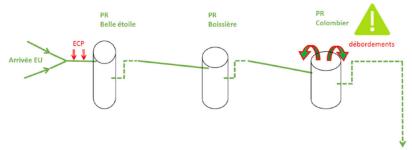
• LES INTERVENTIONS SUR LES POSTES DE RELEVEMENT

Les interventions de débouchage sur les postes de relèvement

Fonctionnement des postes de relèvement				
Commune	Libellé du poste	Nombre de débouchages		
BREUILLET	PREU Colombier	6		
SOUZY-LA-BRICHE	PREU Rue du Pré Cloud	3		
VILLECONIN	PREU Saudreville	2		
VILLECONIN	PREU Rue des Rieux	2		
Total		13		

PR Colombier- BREUILLET

Bassin de collecte de la Rémarde fortement impacté par les épisodes pluvieux. Avec des débordements connus et récurrents sur le PR Colombier.





- □ Fonctionnement 24h/24 Une pompe à l'arrêt Contrôle de clapet pied d'assisse en attente de météo plus favorable
- ☐ Fonctionnement autorisé sur une seule pompe Diamètre de refoulement limitant

PREU Folleville - SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

- ☐ Clapets HS accès difficile
- Contraintes d'interventions liées à la profondeur du poste et le diamètre de la fosse de pompage



PREU Rue du Pré Cloud-SOUZY-LA-BRICHE

- ☐ Barre de guidage HS accès difficile
- ☐ Contraintes d'interventions liées à la pluviométrie

Intervention réalisée fin mars :

- → Remplacement des 4 barres de guidage, chaines
- → Renouvellement d'une des deux pompes



Les contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence). La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

Les contrôles réglementaires sur les postes de relèvement						
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention		
BREUILLET	PREU Boissieres	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	12/04/2023		
BREUILLET	PREU Colombier	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	12/04/2023		
DOURDAN	PREU Aires des gens du voyage	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	19/04/2023		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Boulodrome	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	18/04/2023		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Bouville	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	18/04/2023		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Marais	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	18/04/2023		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Voie de la Remarde	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	18/04/2023		
ROINVILLE	PREU CD116 Roinville	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire électrique	18/04/2023		
ROINVILLE	PREU Hameau de Marchais	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	18/04/2023		
ROINVILLE	PREU Malassis	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	12/04/2023		
ROINVILLE	PREU Mesnil le Grand	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	12/04/2023		
SAINT-CHÉRON	PREU Grands Bois Nord	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	11/04/2023		
SAINT-CHÉRON	PREU Route de Blancheface	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	27/04/2023		
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Bandeville	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	19/04/2023		
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Prairies	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	19/04/2023		
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Rue du Pont Rué	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	19/04/2023		

Les contrôles réglementaires sur les postes de relèvement						
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention		
SAINTE-MESME	PREU Chemin de Corpeau	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	19/04/2023		
SAINTE-MESME	PREU Rue du moulin Corpeau	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	19/04/2023		
SAINT-MARTIN-DE-BRÉTHENCOURT	PREU Saint Martin	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	19/04/2023		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Berchevilliers	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	11/04/2023		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Courson	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	12/04/2023		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU de Belle Etoile	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	12/04/2023		
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Folleville	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	27/04/2023		
SERMAISE	PREU Place de l'Eglise	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	19/04/2023		
SOUZY-LA-BRICHE	PREU Rue du Pré Cloud	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	19/04/2023		
VILLECONIN	PREU Rue des Rieux	Disconnecteur des postes de relèvement	disconnecteur	21/11/2023		
VILLECONIN	PREU Rue des Rieux	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	07/04/2023		
VILLECONIN	PREU Saudreville	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	07/04/2023		

Les autres tâches d'exploitation et de maintenance sur les postes de relèvement

Les autres interventions sur les postes de relèvements						
Commune	Site	Type ITV	Groupe	2023		
BREUILLET	PREU Boissieres	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1		
BREUILLET	PREU Boissieres	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	50		
BREUILLET	PREU Colombier	Tâche d'astreinte des postes de relèvement	Total	1		
BREUILLET	PREU Colombier	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Corrective	2		
BREUILLET	PREU Colombier	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1		
BREUILLET	PREU Colombier	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	44		
DOURDAN	PREU Aires des gens du voyage	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1		
DOURDAN	PREU Aires des gens du voyage	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	52		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Boulodrome	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Boulodrome	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	49		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Bouville	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Bouville	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	40		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Marais	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Marais	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	54		
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Voie de la Remarde	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1		

Les autres interventions sur le	Les autres interventions sur les postes de relèvements						
Commune	Site	Type ITV	Groupe	2023			
LE VAL-SAINT-GERMAIN	PREU Voie de la Remarde	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	47			
ROINVILLE	PREU CD116 Roinville	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1			
ROINVILLE	PREU CD116 Roinville	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	55			
ROINVILLE	PREU Hameau de Marchais	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Corrective	1			
ROINVILLE	PREU Hameau de Marchais	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1			
ROINVILLE	PREU Hameau de Marchais	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	66			
ROINVILLE	PREU Malassis	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1			
ROINVILLE	PREU Malassis	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	62			
ROINVILLE	PREU Mesnil le Grand	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1			
ROINVILLE	PREU Mesnil le Grand	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	55			
SAINT-CHÉRON	PREU Grands Bois Nord	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1			
SAINT-CHÉRON	PREU Grands Bois Nord	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	55			
SAINT-CHÉRON	PREU Route de Blancheface	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1			
SAINT-CHÉRON	PREU Route de Blancheface	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	62			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Bandeville	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Bandeville	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	66			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Prairies	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Prairies	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	55			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Rue du Pont Rué	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Corrective	1			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Rue du Pont Rué	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1			
SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	PREU Rue du Pont Rué	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	45			
SAINTE-MESME	PREU Chemin de Corpeau	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1			
SAINTE-MESME	PREU Chemin de Corpeau	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	67			
SAINTE-MESME	PREU Rue du moulin Corpeau	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	3			
SAINTE-MESME	PREU Rue du moulin Corpeau	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	55			
SAINT-MARTIN-DE-BRÉTHENCOURT	PREU Saint Martin	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Corrective	1			
SAINT-MARTIN-DE-BRÉTHENCOURT	PREU Saint Martin	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1			
SAINT-MARTIN-DE-BRÉTHENCOURT	PREU Saint Martin	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	61			
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Berchevilliers	Tâche d'astreinte des postes de relèvement	Total	1			
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Berchevilliers	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Corrective	1			
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Berchevilliers	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1			
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE	PREU Berchevilliers	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	43			

Les autres interventions sur les postes de relèvements 2023 Commune Site Groupe Type ITV Tâche de maintenance des postes SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE PREU Courson Préventive de relèvement Tache d'exploitation des postes de SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE PREU Courson Total 26 relèvement Tâche de maintenance des postes PREU de Belle Etoile SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE Préventive 1 de relèvement Tache d'exploitation des postes de SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE PREU de Belle Etoile Total 42 relèvement Tâche de maintenance des postes SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE PREU Folleville Préventive 1 de relèvement Tache d'exploitation des postes de SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE PREU Folleville 56 relèvement Tâche de maintenance des postes **SERMAISE** PREU Place de l'Eglise Corrective 1 de relèvement Tâche de maintenance des postes **SERMAISE** PREU Place de l'Eglise Préventive 1 de relèvement Tache d'exploitation des postes de **SERMAISE** PREU Place de l'Eglise Total 32 relèvement PREU Rue du Pré Tâche de maintenance des postes SOUZY-LA-BRICHE Préventive 1 Cloud de relèvement PREU Rue du Pré Tache d'exploitation des postes de SOUZY-LA-BRICHE Total 76 Cloud relèvement Tâche d'astreinte des postes de VILLECONIN PREU Rue des Rieux Total 2 relèvement Tâche de maintenance des postes VILLECONIN PREU Rue des Rieux Corrective 1 de relèvement Tâche de maintenance des postes VILLECONIN PREU Rue des Rieux Préventive 6 de relèvement Tache d'exploitation des postes de VILLECONIN PREU Rue des Rieux Total 58 relèvement Tâche d'astreinte des postes de VILLECONIN PREU Saudreville 2 Total relèvement Tâche de maintenance des postes **VILLECONIN** PREU Saudreville Corrective 2 de relèvement Tâche de maintenance des postes VILLECONIN PREU Saudreville 2 Préventive de relèvement Tache d'exploitation des postes de VILLECONIN PREU Saudreville Total 34 relèvement

3.1.3 La conformité du système de collecte

• LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE COLLECTE

Détail du barème de l'indicateur	Appréciation	Note
A – Eléments communs à tous les types de réseaux		
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	OUI	20
Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	OUI	10
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	OUI	20
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	Pas concerné	30
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 21 Juillet 2015 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	OUI	10
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	OUI	10
B – Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement sépa	ratifs	
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	NON	0
C-Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes		
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	Pas concerné	10
		110

3.2 Le bilan d'exploitation du système de traitement

3.2.1 Le fonctionnement hydraulique

• LES VOLUMES REÇUS EN ENTREE DU SYSTEME DE TRAITEMENT (A3)

Volumes collectés en entrée de système de traitement (en m³)						
Commune	Site 2022 2023		N/N-1 (%)			
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	3 047 073	3 330 403	9,3%		

• LES VOLUMES DEVERSES EN TETE DE STATION (A2)

Volumes déversés en tête de station (en m³)					
Commune	Site	2022	2023	N/N-1 (%)	
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	119 402	139 431	16,8%	

• LES VOLUMES BY-PASSES SUR LA STATION D'EPURATION (A5)

Volumes by-passés (en m³)						
Commune	Site	2022	2023	N/N-1 (%)		
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	0	583	-		

• LES VOLUMES TRAITES (A4)

Volumes traités (en m³)					
Commune	Site	2022	2023	N/N-1 (%)	
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	3 260 233	3 675 419	12,7%	

3.2.2 L'exploitation des ouvrages de traitement

• LES CHARGES ENTRANTES

Charges entrantes (kg/j)	Charges entrantes (kg/j)						
STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	2022	2023	N/N-1 (%)				
DBO5	1 913	1 581,5	- 17,3%				
DCO	4 644,2	4 405,6	- 5,1%				
MeS	2 527	2 179,9	- 13,7%				
NG	513,7	532,3	3,6%				
NTK	513,7	532,3	3,6%				
Pt	54,4	51,8	- 4,6%				

• LES CONSOMMATIONS DE REACTIFS

Consommation de réactifs						
STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Nature	Unité	2022	2023	N/N-1 (%)	
S14 - Réactifs utilisés (file "eau")	Sels de Fer (FeCl3)	kg	176 284,48	157 975	- 10,4%	
S15 - Réactifs utilisés (file "boue")	Polymère	kg	23 724,84	25 802,23	8,8%	

• LA FILIERE BOUE

La production de boues

Production des boues						
STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	2022	2023	N/N-1 (%)			
MS boues (T)	595,4	788,2	32,4%			
Production (m³/an)	86 118	118 789,6	37,9%			
Siccité moyenne (%)	0,7	0,7	- 5,1%			

La donnée siccité moyenne (%) de 2022 a été corrigée par rapport au rapport précédent, elle indiquait la siccité des boues évacuées et non des boues produites.

Un problème de comptage des volumes extraits a été décelé et corrigé pour l'année 2023. Les volumes extraits, ainsi que la production de MS produite en 2022 est erronée (par défaut).

L'évacuation de boues

La quantité de boue évacuée est détaillée dans le tableau suivant.

Evacuation des boues						
STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Nature	Filière	2022	2023	N/N-1 (%)	
S6 - Boues évacuées après traitement	Masse Boue (kg)	Compostage produit	3 309 940	3 254 600	- 1,7%	
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	Compostage produit	783 314,26	756 333,26	- 3,4%	

• LES SOUS-PRODUITS DE TRAITEMENT

Bilan sous produits évacués						
STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Nature	Filière	2022	2023	N/N-1 (%)	
S10 - Sable produit	Poids (kg)	Unité traitement	40 800	9 240 (*)	- 77,4%	
S11 - Refus de dégrillage produit	Poids (kg)	ISDND	56 560	27 780(**)	- 50,9%	
S9 - Huiles/graisses évacuées sans traitement	Poids (kg)	Valorisation industrielle	132 970	25 560(***)	- 80,8%	

- (*) La forte diminution de quantités de sable ces dernières années provient des problèmes de fonctionnement de l'extracteur et laveur de sable qui est sous dimensionné. Un renouvellement du classificateur à sable est en cours
- (**) Grace à un système d'évacuation de l'eau des bennes, les bennes évacuées contenaient essentiellement des refus
- (***) Plusieurs opérations de pompage de graisse et des dégraisseurs notamment des refus de tamisage sont à l'origine de la quantité anormalement élevée en 2022

• LA CONSOMMATION ELECTRIQUE

La consommation électrique facturée des stations d'épuration (kWh)					
Commune	Site	2022	2023	N/N-1 (%)	
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	3 282 908	3 379 148	2,9%	

3.2.3 Les interventions sur les stations d'épuration

• LES TACHES D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE

Le fonction	nement des stations d'épuration	n - Nombre de tâches		
Commune	Site	Type ITV	Groupe	2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Astreinte sur usine	Total	36
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Tache de maintenance sur usine	Corrective	167
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Tache de maintenance sur usine	Préventive	324
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Tache d'exploitation sur usine	Total	11 037

- > Deux agitateurs d'un bassin biologique ont été renouvelés
- Plusieurs variateurs de pompe et surpresseurs ont été renouvelés ou mis en stock afin de garantir la fiabilité des installations
- Les pompes de préparation polymère ont été renouvelées



Le sécheur d'air de service a été renouvelé dans le but d'optimiser la performance de l'installation de filtration membranaire. L'ensemble des vannes de brassage ainsi que les purges d'air ont également été remplacées.



Le groupe d'eau industrielle a été renouvelé



➤ Le classificateur à sable a été remplacé par un modèle plus performant. Il sera installé en 2024.



- Une révision complète de la centrale hydraulique contrôlant la vanne d'entrée de la STEU a été réalisée
- Le préleveur "eau brute" a été renouvelé



> Une pompe défectueuse du bassin tampon a été remplacée



Afin de fiabiliser les données de débit sortant, les dispositifs de mesures des canaux venturi ont été renouvelés



• LES CONTROLES REGLEMENTAIRES

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence). La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

Les contrôl	es réglementaires sur l	es stations d'épurat	ion	
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur CH4 silo 648A_AE200	25/09/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur CH4 silo 648B_AE208	25/09/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur H2S local sous silo	25/09/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	sonde relèvement CH4 402_AIT204	25/09/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	détecteur prétraitement H2S dégrilleur	25/09/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	sonde prétraitement CH4 IR	25/09/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur CH4 local benne 600_AE200	25/09/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur H2S local benne 600_AE201	25/09/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur H2S local sous silo	03/01/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	sonde relèvement CH4 402_AIT204	03/01/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	détecteur prétraitement H2S dégrilleur	03/01/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	sonde prétraitement CH4 IR	03/01/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur CH4 local benne 600_AE200	03/01/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur H2S local benne 600_AE201	03/01/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur CH4 silo 648A_AE200	03/01/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur CH4 silo 648B_AE208	03/01/2023

Les contrôl	es réglementaires sur l	es stations d'épurati	on	
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur H2S local sous silo	06/12/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	sonde relèvement CH4 402_AIT204	06/12/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	détecteur prétraitement H2S dégrilleur	06/12/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	sonde prétraitement CH4 IR	06/12/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur CH4 local benne 600_AE200	06/12/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur H2S local benne 600_AE201	06/12/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur CH4 silo 648A_AE200	06/12/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Detecteur des STEP	capteur CH4 silo 648B_AE208	06/12/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Equipement électrique des STEP	armoire déportée dégrilleur	05/05/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Equipement électrique des STEP	armoire prétraitement	05/05/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Equipement électrique des STEP	armoire déshydratation	05/05/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Equipement électrique des STEP	armoire de dépotage 821_RF002	05/05/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Equipement électrique des STEP	armoire de dépotage 852_RF003	05/05/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Extincteur des STEP	extincteurs	02/10/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence mobile 500kg 200_TL102	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence mobile 500kg 200_TL104	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	Potence mobile 500kg 200_TL105	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	chariot sur monorail 250kg 476_TL301	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence mobile 500kg 200 TL106	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence mobile treuil 500kg 472_TL401	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence mobile treuil 500kg 472_TL411	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan mobile 1000kg 200 TL201	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan élec portique 1t 402 TL001	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan mobile 500kg 200_TL301	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan mobile 500kg 200_TL302	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence mobile 500 Kg 200_TL103	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	chariot élévateur SI-CE-0355	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan élec / monorail 1t 476_TL001B	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan élec / monorail 1t 476_TL001A	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan élec / pont roulant 3.2t 711_TL001	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan élec / monorail 1t 476 TL004	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	treuil sur potence 500kg 612_TL001	15/11/2023

Les contrôl	les réglementaires sur l	es stations d'épurat	ion	
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL103	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL115	15/11/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 402_TL101	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence mobile 500kg 200_TL102	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 413_TL102	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 416_TL102	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence mobile 500kg 200_TL104	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	Potence mobile 500kg 200_TL105	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	chariot sur monorail 250kg 476_TL301	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence mobile 500kg 200_TL106	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence mobile treuil 500kg 472_TL401	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence mobile treuil 500kg 472_TL411	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palonnier à membranes 4t 200_TL700	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan mobile 1000kg 200_TL201	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan élec portique 1t 402 TL001	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan mobile 500kg 200_TL301	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan mobile 500kg 200_TL302	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	grue d'atelier 1,1t 200_TL001	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan sur monorail	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 416_TL103	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 416_TL104	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence agitateur 500kg 472_TL301	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence agitateur 500kg 472_TL302	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence mobile 500 Kg 200_TL103	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472_TL116	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence agitateur 500kg 472_TL311	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence agitateur 500kg 472_TL312	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	chariot élévateur SI-CE-0355	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	potence 1t 402_TL102	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 921_TL100	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 416_TL101	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472_TL102	28/03/2023

Les contrôl	Les contrôles réglementaires sur les stations d'épuration			
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL101	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL104	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL201	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL105	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL106	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL112	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL111	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL113	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL211	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL212	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472 TL114	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan élec / monorail 1t 476 TL001B	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan élec / monorail 1t 476 TL001A	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan élec / pont roulant 3.2t 711_TL001	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500 kg 929 TL001	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472_TL202	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472_TL117	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	palan élec / monorail 1t 476_TL004	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 594_TL102	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 594_TL103	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 732_TL001	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	treuil sur potence 500kg 612_TL001	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472_TL103	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	pied de potence 500kg 472_TL115	28/03/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	point ancrage 150kg 476A-TP- 01	03/04/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	point ancrage 150kg 476A-TP- 02	03/04/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	point ancrage 150kg 476B-TP- 03	03/04/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	point ancrage 150kg 476B-TP- 04	03/04/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	point ancrage 150kg 476C-TP- 05	03/04/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	point ancrage 150kg 476C-TP- 06	03/04/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	point ancrage 150kg 476D-TP- 07	03/04/2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Moyen de levage des STEP	point ancrage 150kg 476D-TP- 08	03/04/2023

3.2.4 La conformité des rejets du système de traitement

• LA CONFORMITE ANNUELLE GLOBALE

Une station est dite conforme si et seulement si elle est globalement conforme sur l'ensemble de ses paramètres.

Conformité annuelle globale			
Commune	Site	2022	2023
OLLAINVILLE	STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)	Oui	Oui



4.1 Le CARE

4.1.1 Le CARE

Compte annuel de résultat de	2023
l'exploitation	

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en milliers d'€uros	2022	2023	Ecart en %
PRODUITS	2 764,53	2 377,69	-14,0%
Exploitation du service	2 456,27	2 038,59	
Collectivités et autres organismes publics	308,19	339,10	
Travaux attribués à titre exclusif	0,00	0,00	
Produits accessoires	0,07	0,00	
CHARGES	2 569,81	2 468,16	-4,0%
Personnel	621,42	520,63	
Energie électrique	390,40	593,70	
Achats d'eau	0,00	-0,25	
Produits de traitement	223,53	185,77	
Analyses	19,79	27,19	
Sous-traitance, matières et fournitures	298,64	185,16	
Impôts locaux et taxes	18,32	7,71	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	280,37	174,55	
télécommunication, postes et télégestion	8,01	4,56	
engins et véhicules	46,17	41,80	
informatique	118,58	89,38	
assurance	17,92	17,69	
• locaux	31,06	35,38	
Contribution des services centraux et recherche	81,06	67,27	
Collectivités et autres organismes publics	308,19	339,10	
Charges relatives aux renouvellements			
programme contractuel	106,29	113,91	
fonds contractuel	197,45	225,91	
Charges relatives aux investissements			
programme contractuel	0,54	0,55	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	22,34	15,45	
Pertes sur créances irrécouvrables et risque recouvrement	1,09	9,10	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	0,37	2,39	
Résultat avant impôt	194,73	-90,47	-146,5%
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	48,68	0,00	
RESULTAT	146,05	-90,47	-161,9%

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.2 Le détail des produits

Compte annuel de résultat de l'exploitation

2023

Détail des produits

En milliers d'€uros	2022	2023	Ecart en %
TOTAL	2 764,53	2 377,69	-14,0%
Exploitation du service	2 456,27	2 038,59	-17,0%
Partie proportionnelle facturée	2 339,29	1 929,91	
 Variation de la part estimée sur consommations 	0,01	0,00	
Autres produits (incendie, matières de vidange)	116,97	108,68	
Collectivités et autres organismes publics	308,19	339,10	10,0%
Part Collectivité	278,46	307,37	
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	29,73	31,73	
Travaux attribués à titre exclusif	0,00	0,00	0,0%
Produits accessoires • Autres produits accessoires	0,07	0,00	-100,0%
,	,,,,		

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.2 Les reversements

Cette partie présente les différents reversements à destination de la collectivité et des administrations, y compris ceux liés à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

4.2.1 Les reversements à la collectivité

Les reversements au profit de la collectivité (hors reversement de TVA) intervenus au cours de l'exercice sont :

Les reversements à la collectivité		
Période	Date du reversement	Montant (€)
1er acompte 25% année N	30/06/2023	59 600,00
1er acompte 25% année N-	30/06/2023	3 890,00
1er acompte 25% année N	30/06/2023	480,00
1er acompte 25% année N	30/06/2023	5 460,00
2ème acompte 25% année N	29/09/2023	3 890,00
2ème acompte 25% année N-	29/09/2023	59 680,00
2ème acompte 25% année N	29/09/2023	5 400,00
2ème acompte 25% année N	29/09/2023	490,00
3ème acompte 25% année N	29/12/2023	5 400,00
3ème acompte 25% année N-	29/12/2023	59 680,00
3ème acompte 25% année N	29/12/2023	3 890,00
3ème acompte 25% année N	29/12/2023	490,00
solde N-1	31/03/2023	7 996,55
solde N-1-	31/03/2023	66 067,17
solde N-1	31/03/2023	4 710,73
solde N-1	31/03/2023	447,20
		287 571,65

4.3 La situation des biens et des immobilisations

4.3.1 La situation sur les installations

• LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE

Nous avons réalisé les travaux de renouvellement nécessaires au bon fonctionnement des installations, conformément à nos obligations contractuelles, sur les installations suivantes :

enouvellement sur les installations	
Opération	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Équipement : 44106315 PORTE SECTIONNELL	E 1
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Équipement : 44106316 PORTE SECTIONNELL	E 2
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-pompe perméat 476A_PO002(Stock)	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Pompe préparente polymère centrif A	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Pompe préparente polymère centrif B	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Remplacer agitateur 612AG002	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-agitateur aération 472A_AG002C	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-agitateur aération 472B_AG002A	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-"agitateur aération ""stock"""	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Vanne d'air de brassage UF1 713A_VA304	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Vanne d'air de brassage UF1 713A_VA305	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Vanne d'air de brassage UF2 713B_VA304	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Vanne d'air de brassage UF2 713B_VA305	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Vanne d'air de brassage UF3 713C_VA304	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Vanne d'air de brassage UF3 713C_VA305	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Vanne d'air de brassage UF4 713D_VA304	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Vanne d'air de brassage UF4 713D_VA305	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Sonde Redox BA A et B N°BT 119740380	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-vanne recirculation 476D_VA317	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Trappe accès dessableur / dégraisseur A	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Trappe accès dessableur / dégraisseur B	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-surpresseur eau 922_MO001A	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-surpresseur eau 922_MO001B	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-surpresseur eau 922_MO001C	
LLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-vannes amont/aval surpresseur	

Renouvellement sur les installations

Opération

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-hydrofort 922_RF001

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-sonde de pression 922 PI201

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-coffret électrique commande eau industrielle 922

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-variateur surpresseur 711C5 017C

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Variateur Pompe de relevage 402PO002C

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Agitateur bassin tampon 416AG005A

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-sécheur d'air 923_EF002

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Ppe FECL 3 821 PO 001A

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Pompe FECL 3 821 PO 001C

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Entretien centrif A

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Entretien centrif B

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-vanne recirculation 476C_VA317

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-hydroéjecteur purge air perméat 476C_PI01

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-hydroéjecteur purge air perméat 476D_PI01

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-hydroéjecteur purge air perméat 476A PI01

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-hydroéjecteur purge air perméat 476B_PI01

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Sécheur air service

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Remplacer variateur pompe 402_PO002A

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-remplacer variateur pompe 402_PO002D

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Préleveur Eau Brtute

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-remplacer variateur 416_PO001C

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-remplacer variateur 476C PO002

 $OLLAINVILLE-STEU\ d'Ollainville\ (Syndicat\ de\ l'orge)-RVT-remplacer\ variateur\ surpresseur\ 711C5_017E$

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Remplacer variateur surpresseur 711C5_017E

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-sonde de niveau 476D_LIT201

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-sonde de niveau 594_LIT201

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Remplacer variateur 472_BPO001B

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-variateur pompe recirculation 476A PO001

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Remplacer Pompe liqueur mixte BA 472 BPO 001A

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-remplacer Pompe liqueur mixte BA 472 BPO 001B

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-variateur pompe recirculation 476B_PO001

OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-renouvellement classificateur

Renouvellement sur les installations
Opération
OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-agitateur anoxie bassin A
OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-Partiel centrale hydraulique
OLLAINVILLE-STEU d'Ollainville (Syndicat de l'orge)-RVT-pompes FeCl3 C
-

4.4 Les investissements contractuels

4.4.1 Le renouvellement

• LES OPERATIONS REALISEES

Les opérations de renouvellement réalisées sur l'année d'exercice ont été décrites au chapitre "La situation des biens et des immobilisations". Le tableau suivant récapitule ces opérations.

Renouvellement de l'année					
Opération	Dépenses comptabilisées (€)				
Installations	153 829,25				
Total	153 829,25				

• LA COMPTABILISATION DU RENOUVELLEMENT DANS LE CARE

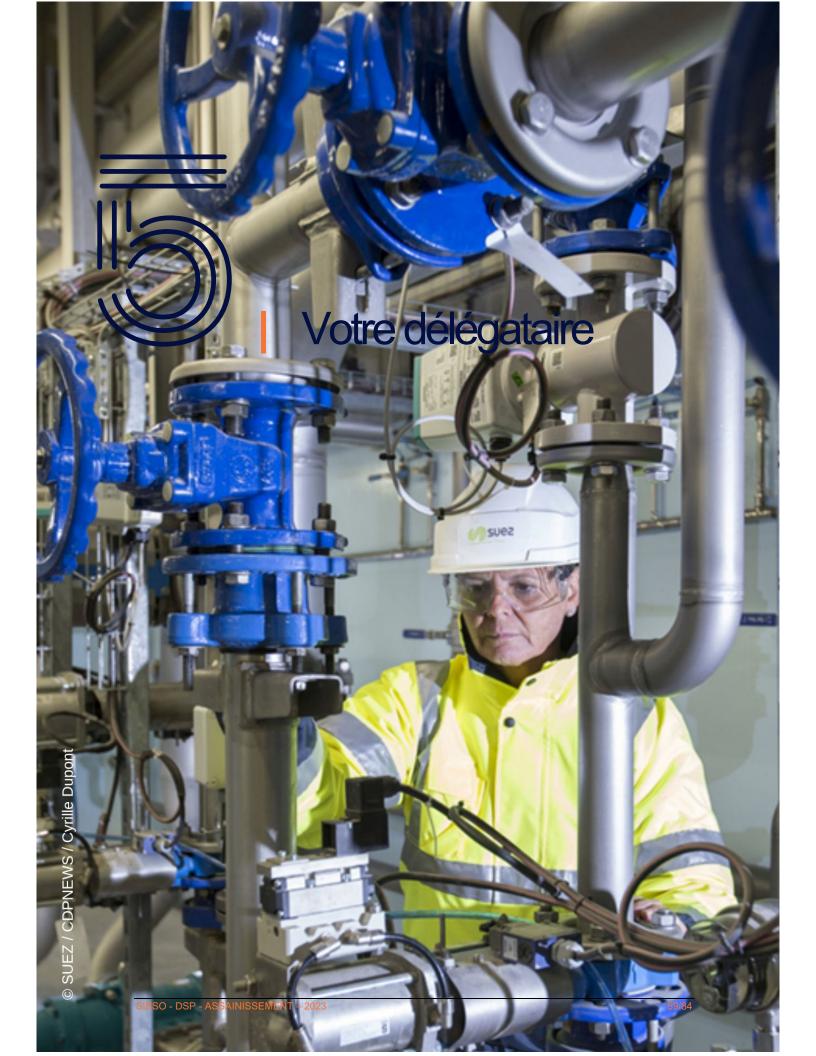
La traduction dans le CARE de ces dépenses est la suivante :

Dépenses comptabilisées dans l'année par type d'obligation contractuelle				
Désignation	Dépenses comptabilisées (€)			
Garantie de continuité de service	0			
Programme contractuel de renouvellement	0			
Fonds contractuel de renouvellement	153 829,25			
Total	153 829,25			

• LE SUIVI PLURIANNUEL DU RENOUVELLEMENT

Les dépenses constatées de renouvellement au cours des 5 dernières années d'exercice sont les suivantes :

Suivi pluriannuel du renouvellement : dépenses comptabilisées (€)						
Opération	2021	2022	2023			
Renouvellement	150 029,21	142 688,58	153 829,25			



Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions résilientes et innovantes.

SUEZ est présent dans 40 pays avec plus de 40 000 collaborateurs, en France l'activité Eau compte 11 000 collaborateurs. SUEZ s'engage chaque jour aux côtés de ses clients collectivités pour créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers.

SUEZ en chiffres

- > 8,8 milliards € de chiffre d'affaires
- → 3,7 TWh d'énergie produite à partir des déchets et des eaux usées
- → 4 millions de tonnes de CO₂ évitées pour les clients du Groupe
- → 9 centres techniques d'innovation et des centres R&D en Europe et Asie
- → 150 chercheurs œuvrant chaque jour pour innover.
- → 68 millions de personnes desservies en eau potable dans le monde
- → Plus de 37 millions de personnes bénéficient de services d'assainissement fournis par SUEZ

La raison d'être de SUEZ

Unis par la passion de nos métiers, nos valeurs d'inclusion et notre sens du collectif, nous innovons pour préserver l'eau et valoriser les déchets, sous forme de matières recyclées et d'énergie. Nous promouvons et déployons des pratiques plus sobres, des technologies plus efficaces et des solutions circulaires, pour réutiliser et faire le meilleur usage des ressources limitées de la Terre.

Au plus près des territoires, nous nous engageons pour l'humain et la planète afin de leur apporter les ressources d'un avenir commun.

Une nouvelle stratégie au service de nos clients et des consommateurs

SUEZ s'appuie depuis février 2022 sur un solide Consortium d'investisseurs constitué de Meridiam et GIP - à hauteur de 40 % du capital chacun – et du Groupe Caisse des Dépôts à hauteur de 20 % du capital dont 8 % pour CNP Assurances.

Lancée en septembre 2022, la nouvelle stratégie à 5 ans de SUEZ s'appuie sur les forces historiques du Groupe :

- Une expertise reconnue dans l'eau et les déchets, associée à la capacité de gérer des projets complexes à grande échelle, en créant de la valeur sociale et économique ;
- Une culture partenariale profondément ancrée dans l'ADN du groupe, qui s'incarne par un engagement sans faille pour délivrer des solutions et services de qualité supérieure, en construisant des relations de long terme avec ses clients;
- Une marque reconnue en France et à l'international ;
- Des équipes profondément engagées et passionnées, qui mettent leur ingéniosité au service de la société, et portées par la volonté de faire la différence en proposant des solutions face aux enjeux environnementaux et sociétaux auxquels nous sommes collectivement confrontés.

5.1 Notre organisation

5.1.1 La Région

Agence Territoriale Sud-Ouest Ile-de-France

Centre de services Etampes



Farah TAHA

farah.taha@suez.com

Directrice d'agence territoriale



Saddek AMEZIANE

Directeur adjoint d'agence saddek.ameziane@suez.com



Véronique JACQUES

Assistance veronique.jacques@suez.com



Yohan BLOT

Responsable exploitation réseaux yohan.blot@suez.com



Christophe MIGNOT

Responsable exploitation usines christophe.mignot@suez.com



Anne-Laure FLEUROT

Responsable exploitation STEU anne-laure.fleurot@suez.com

5.1.2 SUEZ : notre proposition de valeur pour nos clients

Face à des défis de plus en plus pressants, comme l'augmentation de la pollution ou le changement climatique, SUEZ s'engage pour accompagner ses clients sur la chaîne de valeur de l'eau et des déchets, et ainsi devenir le partenaire de référence en matière de services à l'environnement.

SUEZ met la passion et l'engagement de ses équipes au service de ses clients pour leur permettre de :

- Fournir l'accès à des services d'eau et des déchets par des solutions résilientes et innovantes, en apportant des solutions qui permettent croissance et amélioration de la qualité de vie. A travers la digitalisation, nous proposons à nos clients des modèles de gestion de l'eau et des déchets innovants, et nous les aidons à dépasser leurs standards en matière de qualité de l'eau, recyclage et valorisation des déchets.
 - Comme avec la communauté de l'Auxerrois qui a choisi d'accorder sa confiance à SUEZ pour produire et distribuer une eau de qualité premium à l'ensemble des habitants de l'Auxerrois sous le label « Aux'R_EAU » qui soit en permanence disponible quels que soient les aléas grâce au procédé d'Osmose Inverse Basse Pression (OIBP).
- Créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et services, grâce à des technologies et à une innovation continue pour permettre à nos clients d'étendre et d'optimiser l'exploitation de leurs infrastructures et de faire de ces dernières des productrices de ressources
 - Comme avec la station dernière génération de traitement et de valorisation des eaux usées de la Métropole Nice Côte d'Azur, Haliotis 2, qui sera un véritable pôle européen de technologies de pointe « tout-en-un » au service de la transition écologique pour traiter les eaux usées et les réutiliser (REUT), éliminer tous types de polluants y compris les microplastiques, traiter les boues d'épuration, les sables, la qualité de l'air, tout en générant de nouvelles sources énergies renouvelables (biométhane, solaire, chaud et froid pour les bâtiments).
- Conduire la transition écologique en associant leurs usagers, en accompagnant nos clients pour les aider à engager les usagers dans le développement de modes de vie plus durables, étape essentielle pour préserver la nature.
 - Comme avec « Toutsurmoneau.fr » : Face aux enjeux de préservation de la ressource, dans un contexte climatique en pleine évolution, SUEZ a répondu aux attentes de ses clients qui souhaitent comprendre et réduire leur consommation d'eau en repensant son écosystème digital Toutsurmoneau.fr. Cette initiative a été saluée cette année par le Prix Stratégies de la Relation Clients dans la catégorie Expérience Clients durable.

5.2 Notre système de management

C'est autour de notre raison d'être, de notre stratégie opérationnelle et de notre feuille de route Développement Durable, que nous avons développé le système de management de SUEZ Eau France, certifié ISO 9001 – ISO 14001 – ISO 50001 sur tout le territoire national.

L'objectif du système de management est d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise en s'assurant de la capacité de nos modes de fonctionnement à répondre aux attentes de nos clients, dans une logique d'amélioration continue de notre performance.

NOTRE CONTEXTE

Nous opérons aujourd'hui dans un contexte en profonde mutation.

Le marché de l'eau connaît ces dernières années des évolutions majeures.

Ces dernières années, marquées par la pandémie de COVID, ont montré le caractère essentiel de nos métiers pour affronter une crise sanitaire.

Si l'eau et l'assainissement sont des services tellement évidents que leur valeur en était presque oubliée et leur coût remis en cause, la crise a montré, notamment dans nos territoires ultra-marins, l'importance vitale d'entretenir ce patrimoine et d'assurer la continuité du service.

Par ailleurs, et de manière évidente, nos activités sont en première ligne face aux défis majeurs du changement climatique et de la croissance démographique.

La nouveauté réside dans l'accélération et l'intensification des bouleversements de notre écosystème, qui nécessitent d'accélérer notre transformation pour consolider le présent et préparer l'avenir.

Dans les années à venir, des investissements importants seront nécessaires pour permettre aux services de l'eau et de l'assainissement d'être à un niveau de performance permettant de préserver les ressources (rendements de réseaux d'eau, traitement des micro polluants, gestion des boues) et d'assurer la résilience des infrastructures face aux évènements climatiques extrêmes.

Enfin, la gouvernance des services d'eau et d'assainissement a évolué pour inclure beaucoup plus largement les citoyens, qui ne sont plus de simples usagers de l'eau, mais de véritables parties prenantes.

Ainsi, l'implication des consommateurs dans les économies d'eau, la solidarité envers les publics fragilisés, et la digitalisation des services, sont des enjeux forts des contrats.

Ces défis majeurs sont l'occasion pour nous, SUEZ, d'affirmer notre Raison d'être, qui reflète notre contribution à la société, et qui anime et oriente l'ensemble de nos actions.

NOTRE RAISON D'ETRE



« Notre raison d'être incarne notre détermination à accomplir nos missions dans le respect des limites de notre planète, et à accompagner la transition écologique de nos parties prenantes. Elle exprime notre volonté de nous développer en tant qu'entreprise, tout en prenant soin de l'humain et de la planète. Elle marque une nouvelle page dans l'histoire de notre Groupe. »

Sabrina Soussan, Présidente Directrice Générale de SUEZ

Notre raison d'être est formulée ainsi :



Mobilisés chaque jour aux côtés de nos clients et de nos partenaires, nous apportons, depuis plus de 160 ans, des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie partout où nous agissons, face à des défis environnementaux grandissants.

Unis par la passion de nos métiers, nos valeurs d'inclusion et notre sens du collectif, nous innovons pour préserver l'eau et valoriser les déchets, sous forme de matières recyclées et d'énergie. Nous promouvons et déployons des pratiques plus sobres, des technologies plus efficaces et des solutions circulaires, pour réutiliser et faire le meilleur usage des ressources limitées de la Terre.

Au plus près des territoires, nous nous engageons pour l'humain et la planète afin de leur apporter les ressources d'un avenir commun.

NOTRE STRATEGIE OPERATIONNELLE

Devenir le partenaire de confiance pour les solutions circulaires dans l'eau et les déchets.

Notre ambition est d'être un acteur de référence du secteur, reconnu pour son agilité, sa capacité à créer de la valeur et de l'innovation, et son engagement pour l'humain, la nature et la planète.

Notre stratégie repose sur 3 piliers, qui constituent nos principes fondamentaux :



FOCUS

Se concentrer sur nos métiers de base, c'est-àdire les chaînes de valeur des déchets et de l'eau



DIFFERENCIATION

- Investir pour relever les nouveaux défis (résilience, rareté de l'eau, décarbonation, efficacité énergétique...)
- Renforcer l'innovation
- o Développer le digital.

Tout cela sous l'égide d'un engagement ambitieux et concret pour l'humain, la planète et la nature.



CREATION DE VALEUR

Créer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes ; Gérer mieux nos risques.

Notre stratégie actionnera 3 leviers, qui constituent nos engagements opérationnels prioritaires :



L'orientation client

Placer le client au centre de notre modèle opérationnel et de nos processus



La performance

Développer l'excellence opérationnelle et commerciale



L'entrepreneuriat

Promouvoir une culture d'entrepreneuriat local, d'inclusion et de responsabilité, ancrée dans notre raison d'être.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nos métiers et nos savoir-faire contribuent par nature à préserver l'environnement et apportent des services essentiels. C'est le cœur de notre stratégie opérationnelle.

A travers notre nouvelle feuille de route développement durable 2023-2027, nous nous engageons à aller au-delà de la contribution naturelle de nos métiers, et inscrivons nos décisions et nos opérations dans le respect des limites planétaires.

Nous nous engageons sur une feuille de route qui porte un même niveau d'ambition en matière de lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la responsabilité sociale.



CLIMAT

Notre pilier climat a été conçu dans une approche globale afin d'agir sur l'ensemble des leviers et d'accélérer notre contribution à la neutralité carbone des territoires sur lesquels nous opérons.

Nos engagements:

- Contribuer à la décarbonation de l'énergie, en accélérant le développement des énergies renouvelables pour atteindre l'objectif de la neutralité carbone en 2050.
- > Réduire nos émissions de gaz à effet directes et indirectes.
- > Adapter nos sites prioritaires et vulnérables aux conséquences du changement climatiques, en mettant en place des plans d'action dédiés.



NATURE

La préservation de la biodiversité, qui joue un rôle clé en matière de régulation du climat, mais aussi un rôle économique à travers les services écosystémiques qu'elle fournit, est devenue un enjeu de premier plan. Nos métiers contribuent intrinsèquement à la préservation de la nature, mais nous devons toutefois réduire l'impact de nos activités.

Nos engagements :

- Préserver les ressources, en soutenant le développement du recyclage et du réemploi et limitant notre impact sur l'eau douce.
- > Développer nos capacités pour régénérer les milieux naturels.
- > Réduire les pressions sur la biodiversité.



SOCIAL

Les conséquences du changement climatique et la destruction des écosystèmes ont des impacts majeurs sur les populations, et affectent en premier lieu les plus vulnérables. C'est pourquoi la transition écologique requiert une mobilisation collective : elle engage nos équipes, nos clients, nos partenaires, mais aussi les bénéficiaires de nos installations et les communautés qui les accueillent. Ainsi, nous nous engageons pour renforcer l'impact positif de nos activités.

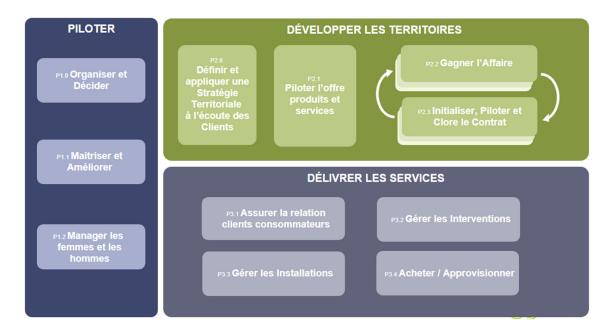
Nos engagements :

- > Garantir le respect des droits humains.
- > Favoriser le développement et l'engagement de nos collaborateurs.
- Contribuer au développement des territoires sur lesquels nous opérons, en nous engageant à contribuer à une économie responsable par l'emploi et le développement local.

LA CERTIFICATION QUALITE ISO 9001

Notre système de management de la Qualité, certifié ISO 9001 depuis 2004, a été construit autour de processus structurants, qui permettent de mettre en œuvre et renforcer :

- La prise en compte des spécificités de chaque territoire afin d'adapter au mieux nos activités,
- La dimension patrimoniale dans notre gestion des installations
- L'analyse des risques et la continuité d'activité face aux crises de plus en plus fréquentes
- La fluidité et la collaboration autour d'un seul et même objectif : la confiance de nos clients



Nos objectifs opérationnels découlent de nos fondamentaux :

- Produire une eau de qualité 24h/24, en protégeant la ressource en eau
- Prévenir les rejets d'effluents non traités et rendre au milieu naturel une eau épurée et conforme,
- Anticiper et maitriser les risques associés à nos activités
- Mettre en œuvre les engagements de notre feuille de route Développement Durable en matière de climat, de capital naturel (biodiversité), et de capital humain
- Respecter la réglementation en vigueur et nos engagements contractuels
- Déployer une gouvernance de l'eau transparente, dans un esprit de partenariat et de confiance,
- Renforcer la qualité du service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes,
- Préserver la sécurité, la santé et le bien-être de chaque collaborateur
- Agir dans le respect des valeurs éthiques du groupe, en toute circonstances
- Agir en faveur de la diversité, de l'égalité professionnelle, et contre les discriminations

NOTRE CERTIFICAT ISO 9001

Notre périmètre de certification nationale concerne les activités suivantes :

- Exploitation, surveillance, entretien, maintenance et réalisation de travaux sur des installations d'eau potable, eau pluviale, eau destinée à l'irrigation, et d'eaux industrielles (production et distribution)
- Exploitation, surveillance, entretien, maintenance et réalisation de travaux sur des installations d'assainissement domestique ou industriel (collecte, épuration)
- Gestion de la Relation Clients Consommateurs : traitement des demandes, facturation, recouvrement
- Gestion du comptage d'eau : travaux sur branchements, pose entretien maintenance renouvellement de compteurs et accessoires
- Prestations de contrôle, étalonnage sur banc et expertise métrologique d'équipements de mesure et de comptage d'eau



NOTRE CERTIFICATION ENERGIE ISO 50001

UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE

En 2012, SUEZ a été une des premières entreprises françaises à obtenir des certifications énergie locales dès la publication de la norme ISO 50001.

Étant donné les enjeux environnementaux et économiques autour de l'énergie, l'entreprise a décidé fin 2014 de structurer sa démarche de management de l'énergie, et de la faire certifier ISO 50001. Cette certification permet également d'être en conformité avec les exigences de la Directive européenne sur l'efficacité énergétique.

Depuis fin 2017 100% du périmètre Eau France est certifié ISO 50001.

La robustesse et la pertinence du système de management de l'énergie mis en place a ont été saluées par les auditeurs.

NOS AXES D'ACTION

Deux usages couvrent plus de 50 % de la consommation énergétique de l'entreprise :

- Le pompage, notamment en eau potable
- L'aération des process biologiques en assainissement.

Plusieurs leviers complémentaires sont mis en œuvre pour optimiser les consommations d'énergie de ces équipements :

- ✓ Le pilotage rigoureux des paramètres influençant significativement la consommation d'énergie, et notamment la concentration en boues dans les bassins biologiques des stations d'épuration;
- ✓ L'étude, avant la pose ou le renouvellement de pompes de puissance significative, du dimensionnement optimal à prévoir en fonction du point de fonctionnement de l'équipement;
- ✓ L'intégration systématique dans les achats d'équipements énergivores, d'une analyse de l'efficacité énergétique sur la durée de vie estimée : la performance énergétique est un critère de choix majeur.

Par ailleurs, des diagnostics énergétiques sont réalisés régulièrement pour vérifier que les réglages process sont optimisés, et identifier de nouveaux leviers de diminution des consommations d'énergie.

Les plans d'action associés à cette démarche de management de l'énergie et les résultats obtenus sont revus plusieurs fois par an avec la Direction, pour ajuster si besoin les objectifs ou les moyens.

Un autre axe important du management de l'énergie concerne la production d'énergie. Deux cibles majeures sont développées :

- La production de biogaz en assainissement avec ré-injection au réseau ou utilisation sur site via par cogénération d'électricité. Ces procédés ont de plus l'avantage de diminuer la quantité de déchets générés par l'épuration.
- La production d'énergies renouvelables en profitant de la configuration de certains sites :
 - o Panneaux photovoltaïques sur les toitures ou les couvertures d'ouvrages
 - Éoliennes
 - Microcentrales hydroélectriques en utilisant l'énergie potentielle de chute sur les réseaux et ouvrages d'eau potable.

Enfin, un réseau d'experts Energie est en place dans les Régions. Il se réunit régulièrement avec la Direction Technique nationale et les centres d'expertise du groupe, afin de faire bénéficier aux exploitants des dernières nouveautés en matière de performance énergétique (nouveaux équipements, etc.) et des retours d'expérience.

NOTRE CERTIFICAT ISO 50001



NOTRE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE ISO 14001

La protection de l'environnement fait naturellement partie de nos activités, et depuis toujours, SUEZ œuvre pour assurer la préservation des ressources, prévenir les pollutions du milieu naturel et contribuer à la restauration de la qualité des milieux aquatiques.

Ces dernières années nous amènent toutefois à aborder la thématique de l'environnement de façon beaucoup plus systémique et globale, en interrogeant notre impact sur la biodiversité, notre contribution au changement climatique, ou encore notre capacité d'adaptation et de réponse aux risques naturels, qui se manifestent de plus en plus souvent et avec des intensités qui vont croissant.

Aussi, notre développement s'inscrit aujourd'hui dans l'ère de la transition écologique, qui s'ancre dans tous nos métiers, avec un objectif de transformation progressive et durable de nos pratiques, au-delà de notre contribution naturelle et historique.

SUEZ Eau France opère dans le cadre d'une certification environnementale ISO 14001 qui couvre l'ensemble des activités sur le territoire français métropolitain.

Cette certification nationale garantit:

- Des standards d'exploitation de haut niveau et régulièrement enrichis par l'expérience collective et l'expertise de nos centres de recherche et d'innovation. Ces standards permettent de réduire au minimum les impacts environnementaux liés au socle commun de nos métiers :
 - o Surveillance et amélioration du rendement des réseaux d'eau,
 - o Maîtrise de la qualité des rejets des stations d'épuration,
 - Minimisation des déversements sur les réseaux de collecte par l'entretien préventif et l'optimisation de la gestion des temps de pluie,
 - o Pilotage et optimisation de nos consommations d'énergie, d'eau et de produits chimiques,
 - o Maîtrise des nuisances pour les riverains lors de nos interventions,
 - Optimisation de nos déplacements et électrification de notre parc de véhicules,
 - o Gestion de nos déchets visant à minimiser leur qualité et maximiser leur valorisation.
- L'intégration de critères environnementaux et plus largement de critères liés au développement durable dans notre processus d'achat de fournitures et de prestations : plus qu'une politique, nous développons une vraie stratégie d'achats responsables, assortie des moyens de contrôle du respect de nos exigences (audits de terrain lors des interventions d'entreprises extérieures) ;
- Un dispositif d'entretien des compétences des agents d'exploitation intégrant les évolutions techniques de nos métiers ;
- Un processus de veille réglementaire exhaustif et rigoureux, qui couvre tout autant les textes publiés que la veille sur les textes en projet. Cela nous permet d'identifier et anticiper les évolutions réglementaires, et de mettre en œuvre les plans d'action pertinents visant à assurer la conformité à la réglementation applicable sur chacun de nos contrats.
- Une organisation de préparation à la gestion des situations d'urgence et de crise, intégrant à la fois des exercices d'entrainement, et l'analyse approfondie de toutes les situations réelles à des fins d'apprentissage et d'amélioration. En effet, les catastrophes environnementales majeures résultent souvent de la combinaison de signaux d'alerte ignorés et de situations dégradées mal gérées dans les premiers temps, conduisant à des dommages bien plus importants que ce qu'ils auraient pu être avec les bonnes réactions.

Notre certification ISO 14001 nationale assure ainsi un haut niveau de performance sur le socle de la gestion des services d'eau et d'assainissement.

Une démarche environnementale efficace n'a de sens que si elle prend en compte les spécificités des territoires. Aussi, nos équipes régionales s'attachent à enrichir notre socle commun par des actions adaptées aux enjeux locaux.

Ainsi, tous les sites où nous intervenons sont intégrés dans notre processus d'analyse environnementale afin d'identifier :

- Les enjeux du périmètre en matière de milieux naturels, de biodiversité, de climat, d'énergie, et d'attentes des parties prenantes (notamment les riverains);
- Les impacts environnementaux de nos activités sur l'environnement.

Nous complétons ce diagnostic par une analyse des obligations de conformité applicables aux périmètres où nous intervenons, que ces obligations résultent de réglementations nationales, locales ou d'exigences contractuelles.

Ceci permet de confirmer :

- les engagements de performance environnementale que nous nous fixons, avec des objectifs concrets et appropriés aux enjeux de chaque territoire;
- le plan d'action qui nous permettra d'atteindre nos objectifs et minimiser notre impact sur l'environnement ;
- les indicateurs que nous suivrons lors des revues régulières de notre système de management, afin de mesurer notre avancement, identifier les opportunités d'amélioration de la performance et ajuster nos actions.



POUR ALLER PLUS LOIN

A ces certifications nationales, structurantes, peuvent être associés d'autres systèmes de management dans les domaines de la sécurité de la denrée alimentaire (ISO 22000), de la santé sécurité au travail (ISO 45001, MASE) ou d'autres référentiels, en fonction de la demande et du besoin des collectivités pour lesquelles nous travaillons.

Ces démarches sont complètement intégrées à la Démarche Qualité.

5.3 Nos actions de communication

5.3.1 Nos réponses concrètes au plan d'eau du gouvernement

Lancé en avril 2023, le plan eau du gouvernement comporte 53 mesures qui répondent à 4 enjeux : sobriété des usages, disponibilité de la ressource, qualité de l'eau et gestion des crises liées à la sécheresse sur les territoires. Afin de répondre à ces enjeux majeurs SUEZ apporte aux collectivités et aux citoyens, des solutions résilientes et innovantes pour gérer durablement la ressource en eau.

• Enjeu 1 : Organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs

Le plan eau du gouvernement annonce un objectif de réduction de 10% d'eau prélevée au global d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif SUEZ propose une gamme de solutions technologiques après les compteurs d'eau en habitat individuel ou collectif pour limiter les prélèvements. SUEZ a développé toute une gamme de services associés à la télérelève pour les particuliers comme pour les professionnels.

- L'offre de télérelève ON'connect metering permet une gestion très fine et en temps réel de la consommation avec la possibilité d'alerter les consommateurs en cas de surconsommation, souvent synonyme de fuite après compteur.
- Avec ON'connect Coach, les clients particuliers peuvent connaître et maîtriser la consommation d'eau de leur foyer depuis leur espace client.
- Avec ON'connect switch, les gestionnaires de sites (bâtiments municipaux, collèges et lycées, locaux commerciaux ou tertiaires, etc.) peuvent piloter à distance leur alimentation en eau.

Autre solution proposée pour faire évoluer les comportements : des incitations tarifaires. La tarification peut varier en fonction de l'usage de l'eau, de la ressource, de la composition du foyer ou des saisons afin de limiter la consommation lorsque la ressource se fait rare ou que l'activité touristique est plus forte.

• Enjeu 2 : optimiser la disponibilité de la ressource

Pour lutter contre le stress hydrique, SUEZ a développé des technologies innovantes afin d'améliorer le rendement des réseaux de distribution d'eau et d'optimiser la performance des forages. Pour détecter et localiser les fuites, SUEZ propose une gamme de solutions qui allie technologies d'inspection et analyse des données pour agir rapidement contre les pertes en eau.

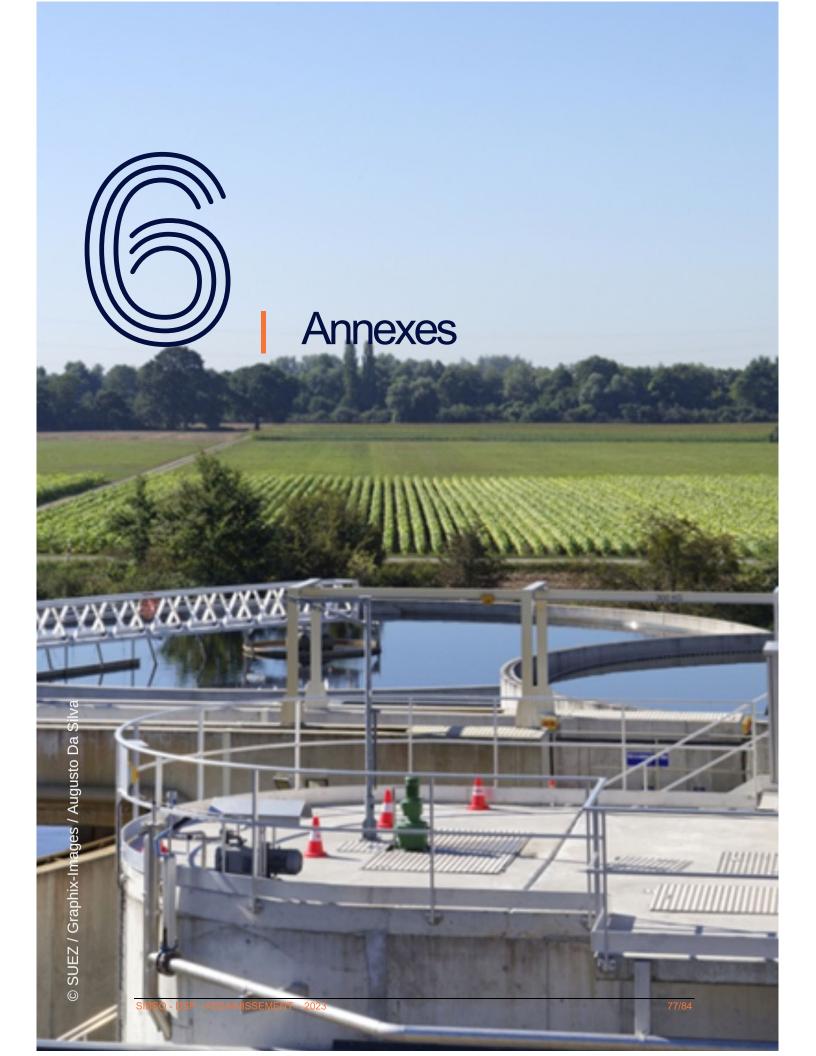
SUEZ accompagne également les collectivités françaises avec des installations de réalimentation des nappes phréatiques ou des installations de réutilisation des eaux usées traitées.

• Enjeu 3 : préserver la qualité de l'eau et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels SUEZ conçoit des systèmes de gestion de l'eau à 360° qui suivent le cycle naturel de l'eau pour mieux la préserver. La potabilisation de l'eau, le traitement des eaux usées et la préservation du milieu naturel sont interconnectés au sein d'une vision globale de la qualité de l'eau. Cette vision permet de mettre en place des solutions adaptées à chaque problématique locale :

- Pour mesurer en temps réel la qualité de l'eau, SUEZ déploie des capteurs tant dans le milieu naturel que dans les usines ou encore sur le réseau de distribution de l'eau potable
- SUEZ propose des solutions, tant en prévention qu'en réaction, pour la protection du littoral et les eaux de baignade.
- SUEZ développe des solutions pour traiter les micropolluants pour rejeter une eau de qualité dans le milieu naturel.

Enjeu 4 : Être en capacité de mieux répondre aux crises de sécheresse

Pour accompagner les collectivités dans la gestion des évènements liés à la sécheresse, SUEZ Eau France a 650 agents qui montent l'astreinte chaque jour sur tous les territoires opérés. Dans ces temps d'astreinte, mobilisable 24h/24 et 7j/7, chaque équipe d'astreinte composée de collaborateurs, d'experts issus de différents services allant des services métiers à celui de la communication sont ainsi dans la capacité de couvrir tous les aspects de la crise.



6.1 Les réseaux par commune

Туре	Diamèt			Gravitair	е	Refoulem ent	Sipho n	Incon nu	
de ésea u	re	Commune	Eaux Usée s		Unitai re	Eaux Usées	Eaux Usée s	Eaux Usées	Total
	20	LE VAL-SAINT-GERMAIN		9					9
		ROINVILLE				231			231
	75	VILLECONIN				203			203
		DOURDAN		84		16			101
	80	LE VAL-SAINT-GERMAIN				163			163
		SAINT-MAURICE- MONTCOURONNE				420			420
		ROINVILLE				284			284
	90	SERMAISE				54			54
	100	LE VAL-SAINT-GERMAIN				126			126
	125 -	LE VAL-SAINT-GERMAIN		8					8
		SAINT-MAURICE- MONTCOURONNE		28					28
	150	DOURDAN		561					561
		LE VAL-SAINT-GERMAIN		78					78
unal		MAUCHAMPS			67				67
Communal		ROINVILLE		1 316					1 31
O		SAINT-CHERON		205					205
		SAINTE-MESME		211					211
	 	SAINT-MAURICE- MONTCOURONNE		421					421
		SERMAISE		182					182
		LE VAL-SAINT-GERMAIN		5					5
	160	ROINVILLE		194					194
		SERMAISE		7					7
	180	ROINVILLE		63					63
		BREUILLET		40					40
		BREUX-JOUY		5 556			12		5 56
	200	COURSON-MONTELOUP		66					66
		DOURDAN		30 739					30 73
		LE VAL-SAINT-GERMAIN		8 857		3			8 86

Гуре	Diamèt			Gravitair	е	Refoulem ent	Sipho n	Incon nu Eaux Usées	
de ésea u	re	Commune	Eaux Usée s	Eaux Pluvial es	Unitai re	Eaux Usées	Eaux Usée s		Tota
		LONGVILLIERS		1 363					1 36
		MAUCHAMPS	14		633				647
		ROINVILLE		7 416	1 472		11		8 89
		SAINT-CHERON		23 111	79	49		14	23 2
		SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN		7 684				14	7 69
		SAINTE-MESME		3 887		74			3 96
		SAINT-MARTIN-DE- BRETHENCOURT		2 583					2 58
		SAINT-MAURICE- MONTCOURONNE		9 129					9 12
		SAINT-SULPICE-DE-FAVIERES		2 394					2 39
		SAINT-YON		6 185			8		6 19
		SERMAISE		12 721					12 7
		SOUZY-LA-BRICHE		760		30			79
		VAUGRIGNEUSE		147					14
		VILLECONIN		9 091					9 09
		BREUX-JOUY		175					17
		DOURDAN		1 461					1 46
	250	SAINT-MAURICE- MONTCOURONNE		34					34
		SAINT-YON		13					13
		VILLECONIN		173					17:
		BREUX-JOUY		127					12
		DOURDAN		986					980
		MAUCHAMPS	91		241				332
	200	ROINVILLE	5	198	310				513
	300	SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN		972					97
		SAINT-MARTIN-DE- BRETHENCOURT		164	347				51 ⁻
		SAINT-MAURICE- MONTCOURONNE		159					159
		SERMAISE		19					19
	400	DOURDAN	151	1 309					1 46
	400	SERMAISE		32					32
	500	DOURDAN	42						42

Туре	Diamit			Gravitair	е	Refoulem ent	Sipho n	Incon nu	Total
de ésea u	Diamèt re	Commune	Eaux Usée s	Eaux Pluvial es	Unitai re	Eaux Usées	Eaux Usée s	Eaux Usées	
		MAUCHAMPS			387				387
	800	MAUCHAMPS			530				530
	T130x70	MAUCHAMPS			246				246
	T130x80	MAUCHAMPS			41				41
		BREUX-JOUY		153					153
		DOURDAN	9	4 474		8			4 49
		LE VAL-SAINT-GERMAIN		32					32
		LONGVILLIERS		28					28
		MAUCHAMPS	65		17				81
		ROINVILLE		95		125			220
		SAINT-CHERON		714		212			927
	Inconnu	SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN	7	5		825		74	911
		SAINTE-MESME		103					103
		SAINT-MARTIN-DE- BRETHENCOURT	7	80	912				999
		SAINT-MAURICE- MONTCOURONNE		7					7
		SAINT-YON		12					12
		SERMAISE		1 587					1 587
		SOUZY-LA-BRICHE		62					62
otal (Communa	ıl	391	148 274	5 280	2 822	31	103	156 899
	100	BREUILLET				150			150
		LE VAL-SAINT-GERMAIN				212			212
	110	SAINT-MAURICE- MONTCOURONNE		140		565			705
rmé		VILLECONIN				838			838
l affe		SOUZY-LA-BRICHE				796			796
nuna	150	VILLECONIN				790			790
Intercommunal affermé		BREUILLET		128					128
Inter		COURSON-MONTELOUP		166					166
	200	LE VAL-SAINT-GERMAIN		1 252					1 25
		MAUCHAMPS		593					593
		SAINT-CHERON		1 325					1 32

Гуре	D:			Gravitair	е	Refoulem ent	Sipho n	Incon nu Eaux Usées	
de ésea u	Diamèt re	Commune	Eaux Usée s	Eaux Pluvial es	Unitai re	Eaux Usées	Eaux Usée s		Tota
		SAINTE-MESME		1 921		171			2 09
		SAINT-MARTIN-DE- BRETHENCOURT		3 787		585			4 37
		SAINT-MAURICE- MONTCOURONNE		1 997					1 99
		SAINT-SULPICE-DE-FAVIERES		3 530					3 53
		SOUZY-LA-BRICHE		1 556					1 55
		VAUGRIGNEUSE		532					53:
		VILLECONIN		80					80
		BREUILLET		1 200		494			1 69
		BREUX-JOUY		1 516					1 51
	250	DOURDAN		321					32
	200	SAINT-MAURICE- MONTCOURONNE		2 572		112			2 68
		SAINT-SULPICE-DE-FAVIERES		636			15		65
		VILLECONIN		172					17:
		BREUILLET		1 287					1 28
		BREUX-JOUY		42					42
		DOURDAN		3 404					3 40
	300	LE VAL-SAINT-GERMAIN		449					44
		SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN		903					90
		SAINTE-MESME		1 107					1 10
		SAINT-MAURICE- MONTCOURONNE		458					45
		BREUILLET		398					39
	350	DOURDAN		1 763			23		1 78
		LE VAL-SAINT-GERMAIN		41					41
		ROINVILLE		57					57
		BREUX-JOUY		712			17		73
	400	SAINT-CHERON		572					57:
		SERMAISE		1 876					1 87
	450	ROINVILLE		2 242			12		2 2
	400	SERMAISE		1 278					1 27
	500	BREUX-JOUY		1 712					17

Répar	Répartition du linéaire de canalisation par type de réseau, diamètre et commune											
Type de résea u	Diamèt re	Commune	Gravitaire			Refoulem ent	Sipho n	Incon nu				
			Eaux Usée s	Eaux Pluvial es	Unitai re	Eaux Usées	Eaux Usée s	Eaux Usées	Total			
		SAINT-CHERON		3 097					3 097			
		SERMAISE		335					335			
	Inconnu	LE VAL-SAINT-GERMAIN		29				72	100			
		SAINT-CHERON		54					54			
Total Intercommunal		0	45 239	0	4 713	67	72	50 090				
Total général			391	193 513	5 280	7 534	97	174	206 989			

